

B I M E

ÉTÉ
AUTOMNE
2023



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES D'ÉTREMBIÈRES



⚠️ 5 000 À 4 MILLIONS D'EUROS

C'est le coût médian de ce que peut coûter une cyberattaque avec des demandes de rançons possibles.

Protégez votre entreprise des cyberattaques grâce à Iliane et son entité dédié sécurité de proximité basé en France.

iLIANE

26, Avenue des Prés Verts
74200 Thonon-les-Bains

19bis, Rue de la République
74100 Ville-la-Grand

04 50 71 96 57
contact@iliane.fr

www.iliane.fr



SOMMAIRE



ÉDITO	p. 5
FINANCES	p. 6
- Résultats 2022 et prévisions 2023	
- Détail des principales recettes et dépenses pour 2023	
- Le budget 2023	
VIE SOCIALE	p. 10
- Résultat du budget CCAS	
- Colis des aînés	
- Inscription registre mairie canicule 2023	
- Regaars	
- Sortir Plus : encore plus facile !	
- Titre manquant	
TRAVAUX	p. 14
- Voirie	
- Modification de circulation chemin du Crêt de la Croix (chaussidou)	
- Bâtiment	
- Espaces verts	
DÉVELOPPEMENT DURABLE	p. 17
CADRE DE VIE	p. 18
- Les travaux menés par le SM3A sur l'Arve sont terminés	
- Information sur le moustique tigre	
- Surveillance entomologique du moustique tigre	
URBANISME	p. 24
VIE SCOLAIRE	p. 25
- Chiffres clés	
- Classes de découverte	
ANIMATIONS DU VILLAGE	p. 27
- Notre coup de cœur lecture	
- Forêt Magique	
- Marche Rose : deuxième édition	
PERSONNEL MAIRIE	p. 29
POLICE MUNICIPALE	p. 30
- Stationnement en zone bleue	
- Sécurité numérique	
DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS	p. 33
- APE du groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau	
- Association École de la Vie	
- Coup de chaud à la fontaine de César et premiers travaux	
NOS PARTENAIRES	p. 36
- Château Bleu pour tous !	
- Conservatoire de musique d'Annemasse Agglo	
- La Maison du Salève	
- L'étape du Tour de France	
- Une mémoire pour sauvegarder le passé	
ÇA S'EST PASSÉ	p. 45
TRIBUNE LIBRE	p. 47
CALENDRIER	p. 48
INFOS PRATIQUES	p. 50



BIME (Bulletin d'Informations Municipales d'Étrembières) est une publication de la municipalité d'Étrembières.

Directrice de la publication :
Anny Martin

En charge de la commission Info-communication :
Laurence Déramé

Comité de rédaction :
Laurence Déramé, Aline Legendre, Marine Walker, Anny Martin et Célia Garofalo pour le service administratif

Crédits photos :

Photos couverture : Célia Garolfo
Crédit Photos : Célia Garofalo, Laurence Déramé, Christelle Rousset, Tony Sartorio, Martine Urli, Etre en fêtes, l'école de la Vie, APE, Les Amis de la Fontaine de César.

Conception-réalisation :
Repro Léman

Impression : Repro Léman
Impression sur papier Satimat Green 250 g et 115 g

Tirage : 1 600 ex.
Distribution gratuite
Valeur unitaire : 4,07 € TTC

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur(s) auteur(s).

CONSTRUCTION

- Du sable à l'enrochement
- Mélange béton
- Bloc béton légo
- Produit bitumeux



MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET DECORATION

DECORATION

- Matériaux décoratifs
- Paillage - concassé, pouzzolane, schiste
- Opus et pas japonais
- Pavé
- Dallage
- Parement de mur - pierre à bâtir, barrette
- Couvertine
- Sur mesure



Vente et livraison en vrac et big bag

Professionnels et Particuliers

2 points de vente en Haute-Savoie

ETREMBIERES

423 Chemin de Balme 74100 ETREMBIERES
04.50.36.07.39

TANINGES

527 Route du Giffre 74440 TANINGES
04.57.44.02.20

GABIONS ET CLOTURES

- Gabion vide
- Gabion rempli
- Clôture
- Brise-vue

www.ambiance-minerale.fr



CARRIERES DU SALEVE MATERIAUX ET TRANSPORTS

423 Chemin de Balme - Le Pas de l'Echelle - 74100 ETREMBIERES
04 50 39 92 50 - info@chavaz.fr





ÉDITO

Que retiendrons-nous de ce premier semestre 2023 ?

La reprise des cérémonies, avec les vœux du maire, du personnel, des « premières » pour la nouvelle équipe municipale élue en 2020 !

La traditionnelle galette des rois, le vide-greniers, organisés par Être en Fêtes.

La vente de fleurs, mise sur pied par l'association des parents d'élèves (APE). Les balades découvertes organisées par le Club de la Belle Époque, qui enchantent et rassemblent les aînés. La Fête de la musique, la préparation de la biennale *Regard sur l'Art*, de la Forêt magique, de diverses expositions et réflexions (en partenariat avec l'association Les Amis de la Fontaine de César et La Mémoire de Veyrier), proposées et mises en œuvre par la commission animations du village, fin 2023.

Je citerai également :

- l'aboutissement des travaux quartier du Crêt de la Croix,
- la mise en sécurité du passage piétons côté Pas de l'Échelle (RD 1206),
- l'extinction de l'éclairage public de 23 h 00 à 5 h 00, concrétisant la prise de conscience des élu-e-s d'Étrembières pour protéger la nature et économiser l'énergie,
- des mesures sociales avec la fourniture de titres-restaurant au personnel communal,
- des équipements informatiques et aménagements dans les locaux de la police municipale,
- un relooking du site Internet,
- une information sensibilisant sur la cyber-attaque de nos moyens de communication et nos données personnelles, devenue un fléau de plus en plus récurrent et inquiétant.

Sans oublier le début de l'installation de la vidéoprotection, ainsi que la mise en place de jeux pour les tout-petits à l'Agora.

L'enthousiasme des élèves de l'école publique Jean-Jacques Rousseau a fait plaisir à voir, heureux d'avoir profité de la classe de neige à Saint-Jean-d'Aulps, financée par le département, la commune, l'APE. Avec au programme : raquettes, ski de fond, chiens de traîneau, bol d'air et soleil !

Une subvention de l'ATMB (80 000 €), inattendue, a été très appréciée, allégeant ainsi le coût du chemin mode doux reliant le Chef-lieu et le Pas de l'Échelle.

Nous disons **NON !** aux poseurs d'ordures, qui, sans aucun scrupule, ne respectent ni la nature, ni le travail de nos services techniques, ni ne supportent les frais élevés engagés par la commune. Comment être aussi sale ? La question est posée. La nouvelle informatisation de la police municipale, permettant une verbalisation immédiate, freinera probablement les ardeurs de ces sagouins.

Allez, continuons ensemble cette année 2023 pour réfléchir, agir, rire, découvrir, s'exprimer, danser, courir, briller, imaginer, aimer, sauter, nager, gravir, s'amuser, tolérer, s'entraider, partager !

Chères Étrembiéroises, chers Étrembiérois, je vous souhaite un bel été et au plaisir de vous rencontrer lors de nos différents événements et cérémonies.



Annie Martin,
Maire

FINANCES



RÉSULTATS 2022 ET PRÉVISIONS 2023

Résultats budget 2022

Excédent d'investissement : **+ 133 214 € ***

Excédent de fonctionnement : **+ 1 250 420 € ***

Fonds de roulement : **+ 1 383 634 €**

* Y compris report 2021

Prévisions budget primitif 2023

Dépenses et recettes de fonctionnement
équilibrées à **3 254 158 €**

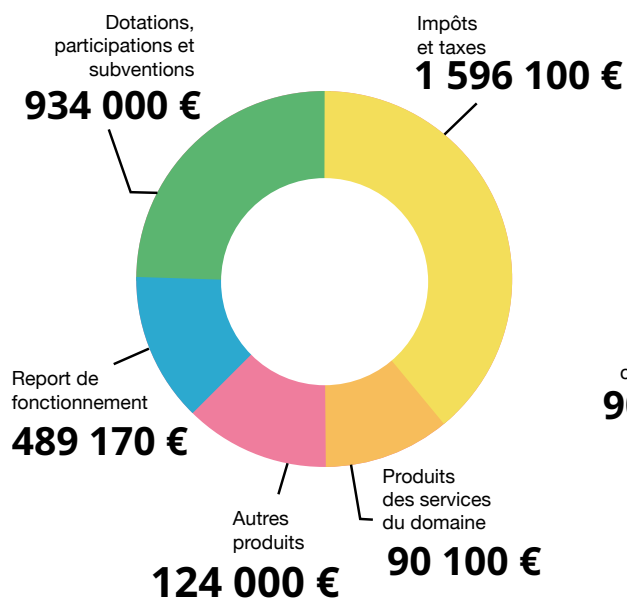
Dépenses et recettes d'investissement
équilibrées à **2 035 238 €**

Autofinancement prévisionnel : **648 507 €**

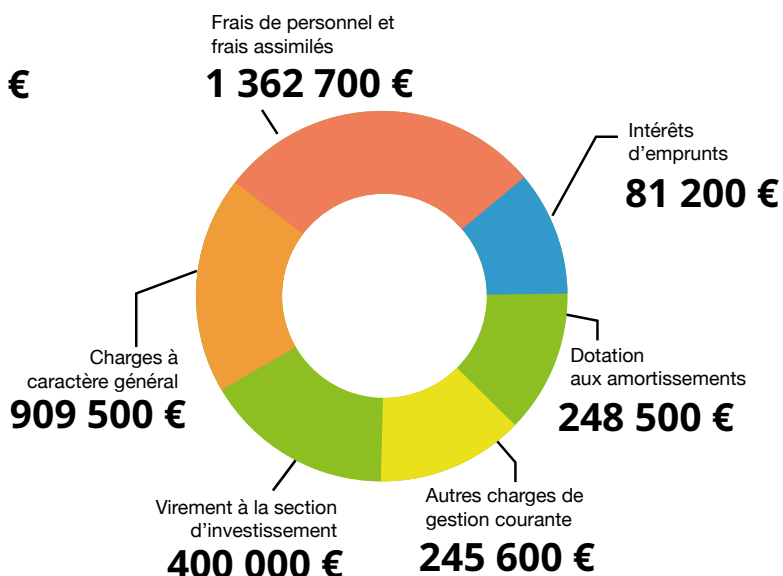
DÉTAIL DES PRINCIPALES RECETTES ET DÉPENSES POUR 2023

FONCTIONNEMENT

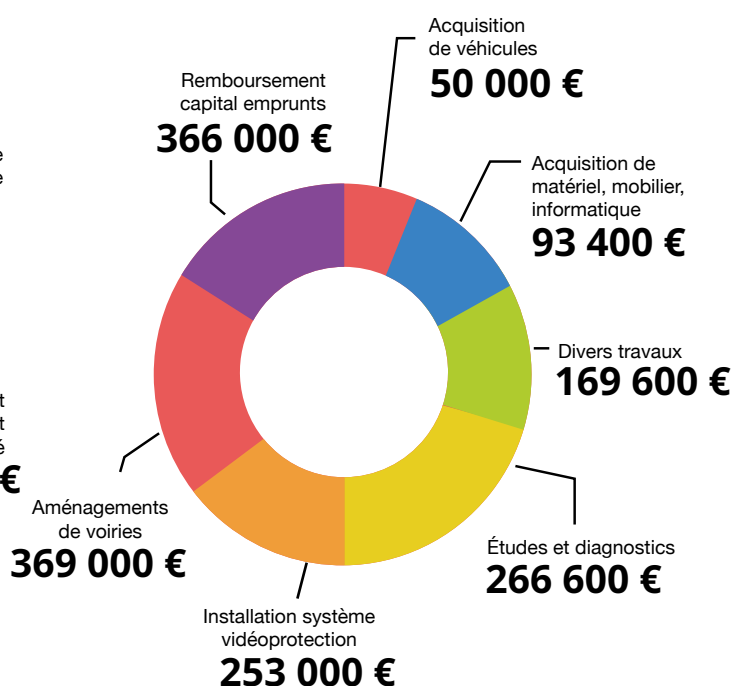
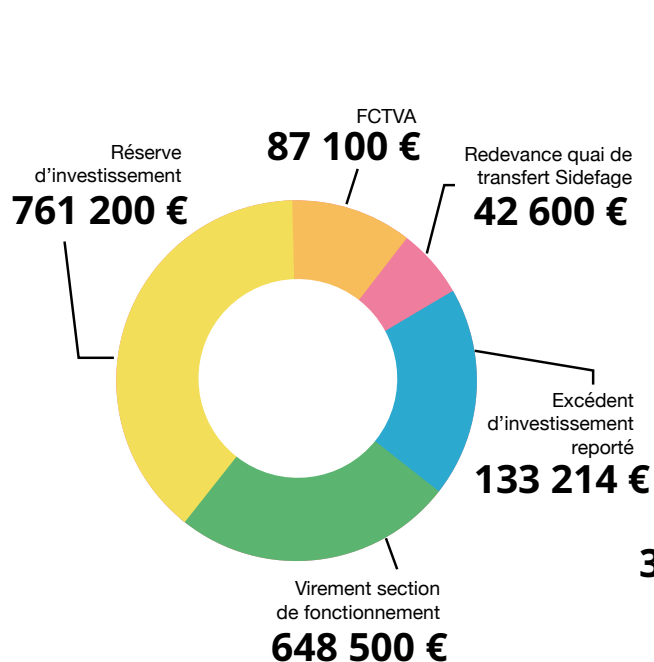
PRINCIPALES RESSOURCES DE LA COMMUNE 2023



PRINCIPALES DÉPENSES DE LA COMMUNE 2023

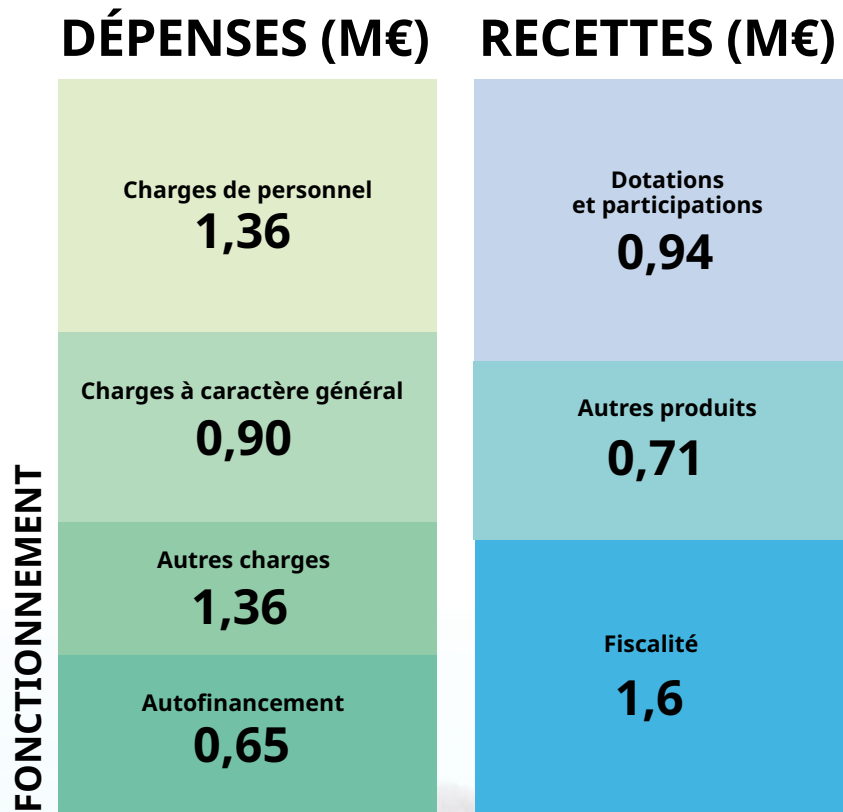


INVESTISSEMENT



LE BUDGET 2023

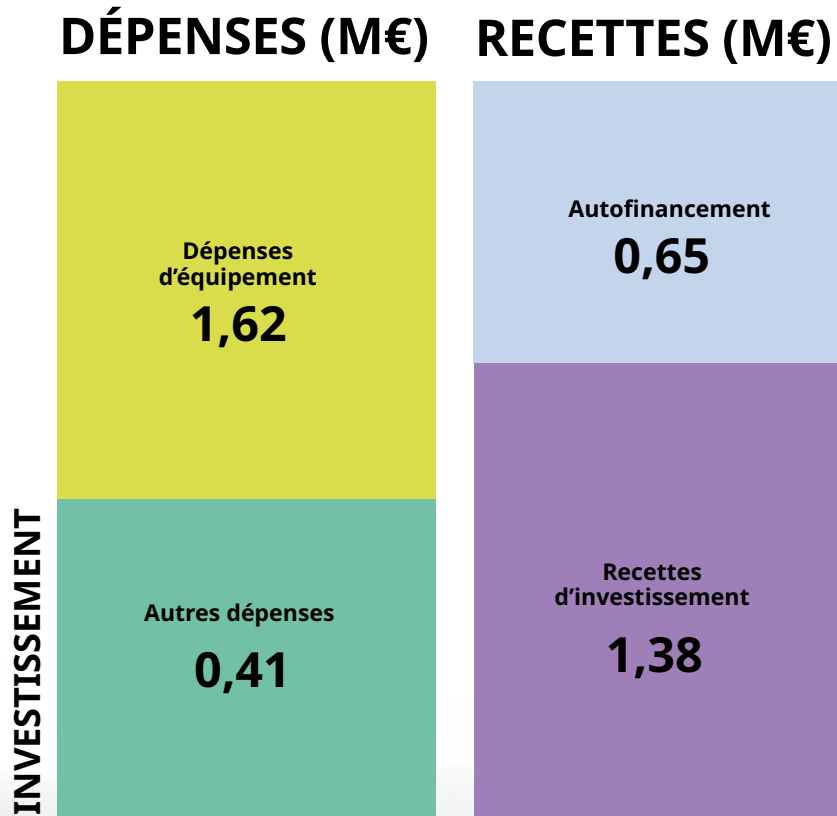
Un équilibre entre dépenses et recettes à 5,3 M€



Point sur la dette

La commune a continué, en 2022, à diminuer l'encours de la dette, sans souscription à de nouveaux emprunts.

L'encours de la dette bancaire est de **2 356 650 €** au 1^{er} janvier 2023, auquel s'ajoute le portage souscrit auprès de l'établissement public foncier (EPF), pour un montant de **254 600 €**.



Jean-Michel Vouillot,
Adjoint au Maire

VIE SOCIALE

RÉSULTAT DU BUDGET CCAS

CCAS	FONCTIONNEMENT
DÉPENSES	28 702,10 €
RECETTES	32 549,35 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	3 847,25 €
RÉSULTAT REPORTÉ	9 725,24 €
RÉSULTAT DE CLÔTURE	13 572,49 €
TOTAL	13 572,49 €

COLIS DES AÎNÉS



La gestion de la Covid des années précédentes a demandé une adaptation des activités communales

La situation devenant pérenne, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a souhaité adapter son offre de Noël auprès des personnes de 75 ans et plus concernées, afin de cerner l'organisation pour un repas OU un colis de Noël autour d'un apéritif.

87 courriers individuels ont été envoyés en avril dernier avec une demande de réponse au 30 du même mois. 36 coupons réponse ont été retournés, 22 personnes ont fait le choix du colis/ apéritif pour 10 personnes avec le choix du repas, 4 personnes ne se sont pas prononcées.

De façon plus générale, les attentes et les suggestions ont été demandées afin de répondre au mieux aux besoins des habitants de cette tranche d'âge et seront étudiées en fonction des retours.

Nous leur donnons donc rendez-vous en décembre



prochain pour une distribution de colis de Noël autour du partage d'un apéritif.

INSCRIPTION REGISTRE MAIRIE CANICULE 2023

À la veille de la saison estivale, nous sommes soucieux d'assurer la mise en œuvre des mesures d'aide aux personnes à risque, dans les meilleures conditions possibles, et de faciliter l'intervention, si nécessaire, des services sanitaires ou sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence instauré par la

loi n° **2004-626** du 30 juin 2004, relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées. Aussi, nous vous invitons à demander, dès à présent, votre inscription sur le registre plan canicule établi à la mairie.

REGAARS

RÉSEAU DE GÉRONTOLOGIE ANNEMASSE AGGLO ARVE SALÈVE

Un lieu d'accueil, d'écoute, de soutien, de conseil pour :

- les personnes âgées et leurs accompagnants,
- les institutions et services dédiés.

- Une écoute téléphonique au **04 50 39 89 25**

Répondeur en dehors des permanences, laissez vos coordonnées et vous serez rappelé.

- Des rencontres pendant les permanences

- le mardi 10 h 00 à 12 h 00
- le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30
- le vendredi de 15 h 00 à 17 h 00

- Ou sur rendez-vous au siège de l'association

Résidence l'Eau Vive
2 place du Jumelage
Annemasse



Informations et actualités :

Site : www.regaars.fr

Courriel : regar-info@orange.fr

SORTIR PLUS : ENCORE PLUS FACILE !



● RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc - arrco

Sortir Plus, le service permettant aux retraités Agirc-Arrco de 75 ans et plus de faire des sorties accompagnées par une personne de confiance, se simplifie.

Auparavant payant au moyen de chèques CESU, il est, depuis le début de l'année, entièrement pris en charge par votre caisse de retraite Agirc-Arrco.

Pour en bénéficier, il suffit, dès lors que vous aurez un premier besoin de sortie, d'en faire la demande par téléphone au

0 971 090 971 Service gratuit + prix appel

ou d'effectuer une demande de rappel via le site <https://services75ans.agirc-arrco.fr>

Un compte Sortir Plus sera ouvert par votre téléconseiller et crédité d'une enveloppe de 450 € maximum, utilisable tout au long de l'année. Dès lors, il ne vous reste plus qu'à le contacter chaque fois

que vous souhaitez organiser une sortie (courses, coiffeur, rendez-vous médicaux, visites à la famille, promenade...).

Une fois la nature de votre demande précisée (véhiculée ou non, durée, distance...), votre conseiller se chargera de trouver un accompagnateur membre d'une structure d'aide à domicile proche de chez vous et de régler les détails financiers.

Sortir Plus est accessible aux retraités Agirc-Arrco à partir de 75 ans, sans conditions de ressources.



Laurence Déramé,
Adjointe au Maire

■ À VOS AGENDAS DANS L'AGGLOMÉRATION



L'isolement des plus âgés...

Un vaste sujet, dont il est difficile de parler aujourd'hui sans sombrer dans le fatalisme ou la nostalgie.

C'est pourtant à cette thématique que s'attache ce film de 2022, réalisé par Édouard Carrion, avec une équipe de comédiens amateurs et professionnels de la région d'Orléans.

Une histoire de découverte, par un cadre de l'industrie proche de la retraite, d'une réalité inconnue, mais qui va changer son regard sur ces « invisibles » que l'on ne voit même plus.

Un film positif qui questionne, fait réfléchir... mais qui fait du bien !

La COOPération locale de lutte contre l'isolement vous invite le

JEUDI 5 OCTOBRE 2023,
Au Ciné Actuel de la MJC Annemasse
Pour deux séances, à **14 h 30** et **20 h 00**,
en présence du réalisateur.

ENTRÉE GRATUITE

Plus de renseignements :
coopisolement@annemasse-agglo.fr ou au 06 82 48 63 29



Une comédie théâtrale...

Voilà l'astuce qu'a trouvée la troupe lyonnaise Mirandole et Cie pour aborder, de manière vivante et drôle, cette nouvelle façon d'habiter son logement : la cohabitation intergénérationnelle solidaire.

Dans un immeuble en ville, la cohabitation est bien rodée entre Suze, vieille dame généreuse et spontanée, et Alice, jeune étudiante volontaire et sensible. Leur voisin, Pierre, contemporain de Suze, étrangement distant et proche à la fois, revendique quant à lui sa solitude et observe le monde qui avance comme un passager resté à quai.

Pourtant, l'arrivée de Jacques, un étudiant distrait et bienveillant, va bousculer les habitudes et les certitudes de chacun.

Atouts Âges vous invite à ce spectacle gratuit le

JEUDI 12 OCTOBRE 2023,
à **14 h 30**, à la salle du Savoy, à Ville-la-Grand
L'occasion de rencontrer La Maison de l'Habitat
et son service dédié d'habitat intergénérationnel.

Plus de renseignements :
forumata@annemasse-agglo.fr ou au 06 82 48 63 29





La promesse de l'aidant

Auprès d'un parent âgé – mais aussi auprès d'un enfant atteint de handicap, d'un conjoint atteint d'une maladie chronique –, à ce jour, près de 12 millions de personnes, soit près d'1 Français sur 5, sont des aidants.

Parmi eux, beaucoup s'ignorent et ne se reconnaissent pas dans ce rôle. À l'occasion de la Journée nationale des aidants, le collectif local Paroles d'aidants vous invite le

JEUDI 5 OCTOBRE 2023,
à partir de **14 h 00,**
à l'Espace Louis Simon de Gaillard.

Au programme, **un film de 2022, *La promesse de l'aidant***, ou comment la maladie ou la dépendance viennent bouleverser nos existences. La projection sera suivie d'un débat.

Par ailleurs, un forum de stands d'associations spécialisées permettra de découvrir les nombreuses ressources qui peuvent être sollicitées afin de ne pas rester seul face à une réalité souvent compliquée à gérer.

Une après-midi à l'attention des aidants, mais ouverte à tous.

N'hésitez pas à en parler à vos proches concernés.

Plus de renseignements :
REGAARS 04 50 39 89 25

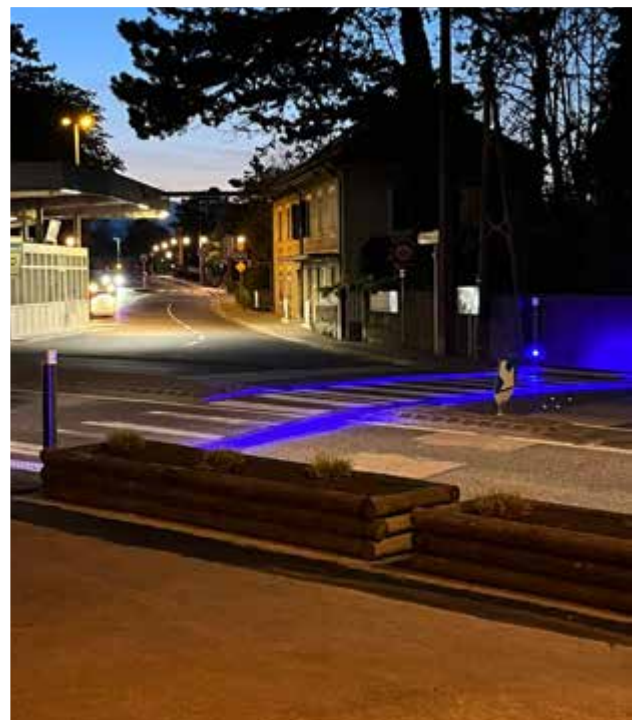
TRAVAUX

VOIRIE

Durant ce premier semestre 2023, bon nombre de travaux ont été engagés et réalisés sur notre commune.

À commencer par le réaménagement du chemin du Crêt de la Croix. Ces travaux, prévus normalement pour 2022, ont pris un peu de retard du fait de l'intervention des services eau et assainissement de l'agglomération. Il s'agissait de contrôler ces installations, d'hydrocurage et, pour partie, de chemisage de certains secteurs.

Ces travaux d'aménagement ont consisté à reprendre l'ensemble des avaloirs d'eaux pluviales, à changer les bordures de trottoirs abîmées, reprendre les portions de trottoirs dégradées et créer des chicanes de ralentissement ; et, enfin, reprendre l'ensemble des tapis d'enrobé de cette voirie. Celle-ci a fait l'objet de la prise d'un arrêté de circulation afin de limiter à 30 km/h la vitesse sur cette portion.



Pour continuer avec la voirie, le chemin des Néozélandais au Pas de l'Échelle a été repris, son enrobé refait, avec un élargissement et la création de plusieurs nouvelles places de stationnement.

Afin d'optimiser la sécurité sur le passage piéton devant la douane de Veyrier sur la RD 1206, une signalisation faisceau laser a été installée, ce qui améliore considérablement la visibilité sur cette zone de traversée.

À la suite d'une importante série de chutes d'arbres due aux nombreuses tempêtes de vent que nous avons subies en ce début d'année, plusieurs coupures

d'électricité, de liaison téléphonique et Internet ont eu lieu pour certains habitants. Une action d'élagage et de coupe de grande ampleur a été réalisée sur le chemin des Pralets afin de sécuriser les réseaux aériens.

Une première phase d'enfouissement des réseaux sera effectuée en cette fin d'année, ce qui évitera ce genre de désagréments à l'avenir.



MODIFICATION DE CIRCULATION CHEMIN DU CRÊT DE LA CROIX (CHAUSSIDOU)

La municipalité va mettre en place une modification de la circulation chemin du Crêt de la Croix, avec notamment le traçage d'un chaussidou.

• Un chaussidou, qu'est-ce que c'est ?

Une chaussée à voie centrale banalisée – ou chaussidou – matérialise un espace pour les cyclistes sur des routes trop étroites pour accueillir des aménagements cyclables classiques.

Elle partage la chaussée en 3 voies :

- une voie centrale pour la circulation à double sens des véhicules motorisés : voitures, camions ou motos ;
- deux bandes cyclables latérales pour la circulation des vélos.

• Le saviez-vous ?

Le mot chaussidou est la contraction de chaussée et de doux. C'est un concept qui vient de Suisse.

• Comment circuler ?

Les règles de circulation pour les automobilistes

En voiture, 3 cas de figure se présentent :

1- **La route est dégagée** : je circule au centre de la chaussée.



2- **Un véhicule se présente en face** : je me rabats sur la droite pour croiser le véhicule, tout en vérifiant qu'il n'y a pas de vélo sur la bande cyclable.



3- **Je croise un véhicule et un vélo circule sur la bande cyclable** : je me rabats à droite sur la bande cyclable, je reste derrière le vélo, j'attends que le véhicule soit passé pour doubler le cycliste. Une fois le cycliste doublé, si aucun véhicule ne se présente face à moi, je reste sur la voie centrale.



Les règles de circulation pour les deux-roues et les piétons :

- **À vélo** : je circule à droite de la route derrière la ligne discontinue.
- **À pied, à scooter ou à cyclomoteur** : je peux circuler comme les vélos, à droite de la route.
- **À moto** : je respecte les mêmes règles de circulation que les voitures.

• Sur quelles routes ?

On envisage une chaussée à voie centrale banalisée lorsque :

- un aménagement cyclable classique n'est pas possible,
- le trafic routier n'est pas trop important,
- les conditions de visibilité sont suffisantes, notamment dans les virages.

• Est-ce dangereux ?

Certains automobilistes ou cyclistes peuvent ressentir de l'appréhension en se retrouvant face à une seule voie centrale à double sens. Mais les résultats des expérimentations ne montrent pas une hausse des accidents sur ce type de chaussée. Les chaussidous incitent à une circulation apaisée, les automobilistes sont plus prudents et contrôlent leur vitesse, ce qui sécurise le parcours des cyclistes.

BÂTIMENT

L'ensemble des défibrillateurs de la commune ont été remplacés. Retrouvez leur localisation sur le site Internet de la mairie www.etrembieres.fr

Pour la partie bâtiment, là aussi, des actions ont été menées. D'importants travaux ont été exécutés dans les locaux de la police municipale, portant sur la sécurisation, à la suite de la visite d'un correspondant sécurité de la police nationale :

- sécurisation des fenêtres par la pose de films occultants et de défenses de fenêtres ;
- remplacement de la porte d'accès par une porte haute sécurité ;
- création d'un local équipé d'une porte blindée, qui accueillera le terminal du réseau de télésurveillance devant être mis en place au cours de l'année 2023 ;
- sécurisation du garage où est entreposé le véhicule de la police municipale par la pose d'une porte et des défenses de fenêtres ;
- création de vestiaires adaptés aux policiers municipaux.



ESPACES VERTS

Après les travaux d'hiver, la maintenance du matériel, l'élagage, la taille des végétaux, l'équipe du service espaces verts a repris ses activités habituelles ; avec, cette année, sous l'impulsion de la commission développement durable, de nouveaux axes de travail.



Pour la partie fleurissement de notre commune, une réduction importante de la quantité de plantes annuelles a lieu. Elles sont remplacées par des persistantes, plus adaptées aux modifications climatiques que nous connaissons et moins consommatrices d'eau. Certains espaces verts et plates-bandes seront semés de prairies fleuries, qui ont comme avantage une durée de plusieurs années de fleuraison, un besoin limité en eau et ne nécessitant plus de tontes.

Une politique de gestion différenciée de nos espaces verts, plus adaptée, optimisera l'action de nos équipes de techniciens et réduira sensiblement les coûts et l'utilisation de matériel énergivore en carburant.



La gestion différenciée consiste à inventorier et catégoriser nos différents espaces verts et espaces fleuris, puis de les classer par leur implantation et leur fréquentation, ce qui permet de faire un choix adapté en matière de plantations, de nombre de tontes et d'arrosages.

Cette année, un effort supplémentaire portera sur la plantation d'arbres dans notre commune.

En effet, les différentes canicules que nous venons de vivre et qui vont persister nous rappellent que les endroits boisés et l'ombrage sont les premiers remparts à ces chaleurs intenses.



La réfection du grillage le long de la rue Jean-Jacques Rousseau a été réalisée et financée dans sa globalité par la SNCF. Sur une longueur de **660 mètres**, pour **84 921,45 €**, la rue de la voie ferrée est ainsi sécurisée.



Nous remercions la SNCF et Dominique Desseauve, conseiller municipal, qui s'est particulièrement impliqué pour faire aboutir ce dossier, en attente depuis quelques années.



Dominique DESSEAUVE
Conseiller Municipal

■ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis la mi-janvier, notre conseil municipal a décidé de l'extinction de notre réseau d'éclairage public de 23 h 00 à 5 h 00, pour des raisons économiques au vu de l'augmentation importante du coût de l'électricité ; mais aussi, et surtout, pour des raisons écologiques afin de limiter au maximum la pollution lumineuse de notre village, et protéger autant que possible la faune nocturne en lui rendant un habitat et un environnement plus naturels.



En ce début d'année, la commission développement durable a finalisé la chartre de l'éco-agent. Il s'agit d'un guide distribué à l'ensemble des employés communaux, rappelant la bonne marche à suivre, le bon geste à avoir dans les activités professionnelles respectives afin de limiter au maximum leur impact sur notre planète et d'avoir une démarche écologique dans l'ensemble de leurs actions.



Jacky Tonoli,
Adjoint au maire

CADRE DE VIE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2 SEPTEMBRE 2022

LES TRAVAUX MENÉS PAR LE SM3A SUR L'ARVE SONT TERMINÉS

Le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A) avait engagé des travaux destinés à conforter la digue de la Châtelaine et restaurer la morphologie d'un tronçon de l'Arve.

Depuis l'été 2021, le SM3A et l'ensemble des acteurs et entreprises chargés des travaux ont été pleinement mobilisés sur le terrain. Ce chantier est passé par d'importantes étapes pour arriver à la mise en service de tous les ouvrages (digue, ViaRhôna...) fin août 2022. Des plantations sont encore à prévoir dans le courant de l'automne, mais l'espace public est aujourd'hui totalement rendu à la population.



Pourquoi avoir engagé ces travaux ?

L'organisation générale de surveillance des digues, mise en place par le SM3A, avait fait ressortir le mauvais état général de l'ouvrage de la Châtelaine, qui protège les communes d'Étrembières, de Gaillard et d'Annemasse des crues de l'Arve. Face à ce constat, les élus du syndicat ont fait le choix de réaliser des travaux pour conforter et mettre en conformité le dispositif de protection, mais également pour restaurer morphologiquement l'Arve afin d'améliorer ses fonctionnalités écologiques tout en diminuant le risque d'inondation.

Un chantier partenarial et financièrement soutenu

Ce chantier a également été l'occasion pour l'ATMB de procéder à la protection de la culée du viaduc de l'A411 et pour Annemasse Agglo d'aménager la crête de digue permettant le passage de la ViaRhôna.

Le coût total des travaux de 3 540 000 € HT a été

financé grâce aux fonds publics apportés par l'État dans le cadre du PAPI Arve (programme d'actions pour la prévention des inondations), par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse dans le cadre du contrat global, et du département dans le cadre du contrat de territoire des espaces naturels sensibles alluviaux.

Le reste à charge a été solidairement supporté par tous les habitants du bassin versant de l'Arve grâce à la taxe GEMAPI, dont le produit est entièrement destiné à financer la prévention des inondations et la protection des milieux aquatiques sur le bassin versant de l'Arve.

La taxe GEMAPI

La compétence GEMAPI est exercée sur l'intégralité du bassin versant de l'Arve par le SM3A depuis le 1^{er} janvier 2017 et financée grâce à une taxe additionnelle. Les élus de notre territoire ont voté un produit, dont le montant par habitant est de 17,50 € et réparti sur les différentes taxes locales. C'est une taxe affectée : son produit ne peut financer que les actions concourant à la mise en œuvre de la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations.



À propos du SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents)

Syndicat d'élus au service du territoire, le SM3A est un établissement public créé en 1994, gestionnaire du domaine public fluvial de l'Arve, qui s'étend sur 93 communes réparties sur 2 communautés d'agglomération, 10 communautés de communes et 1 syndicat. Le bassin versant de l'Arve représente un territoire de 2 164 km², du Mont-Blanc à la frontière suisse, soit près de la moitié de la superficie de la Haute-Savoie, pour une population de plus de 400 000 habitants. Avec un très fort caractère montagnard, le bassin versant est très contrasté. Il culmine à 4 810 m, avec 60 % du territoire situé au-dessus de 1 000 m d'altitude (5 % en glace). Depuis sa reconnaissance comme établissement public territorial de bassin (EPTB), Le SM3A a vocation à intervenir sur l'ensemble du bassin versant de l'Arve pour y promouvoir une mission de gestion équilibrée de la ressource en eau, en assurant, notamment, un rôle d'information, d'animation et de coordination auprès des collectivités territoriales. Depuis 2017, le syndicat exerce la compétence GEMAPI sur tout le bassin versant de l'Arve, par transfert de ses membres. Le SM3A agit en faveur de la réduction de la vulnérabilité des territoires aux inondations dans le cadre d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI).

Une inauguration a eu lieu le 27 avril 2023 à 10 h 00 au bord de l'Arve à Gaillard

INFORMATIONS SUR LE MOUSTIQUE TIGRE

WWW.MOUSTIGRE.ORG

**ZÉRO
ÉCLOSION
ZÉRO
INVASION**

**PRIVÉ D'ACCÈS À L'EAU,
LE MOUSTIQUE-TIGRE
NE SE REPRODUIT PAS.**



Découvrez toutes les astuces

#stopmoustique



5 IDÉES REÇUES SUR LE MOUSTIQUE-TIGRE

IDÉE REÇUE #1

Le moustique-tigre affectionne les eaux sales pour pondre ses œufs. VRAI ET FAUX !

La femelle affectionne tous types d'eaux, propres comme sales. Dans sa vie, elle est capable de pondre entre 700 et 900 œufs, en 5 ou 6 pontes (environ 150 œufs par ponte).

IDÉE REÇUE #2

Le moustique-tigre nous attaque le jour. VRAI !

Le moustique-tigre est essentiellement actif le jour, avec des pics d'agressivité le matin et en fin d'après-midi.

IDÉE REÇUE #3

Je fais attention chez moi, c'est de chez les voisins que provient la nuisance. VRAI ET FAUX !

Le moustique-tigre se déplace, en moyenne, sur 150 mètres : il peut donc venir de chez soi et/ou de chez le voisin. Aussi, la prévention doit-elle être individuelle ET collective. Si l'un fait attention et l'autre pas, le problème subsiste...

IDÉE REÇUE #4

Je peux acheter un piège à moustiques-tigres pour ne plus être piqué chez moi. VRAI ET FAUX !

Il ne peut pas, à lui seul, résoudre de façon significative la nuisance. Seule une utilisation collective sur plusieurs domiciles, en un réseau de pièges suffisamment dense, peut s'avérer efficace. Cependant, il est impératif, au préalable, de supprimer tous les gîtes larvaires.

IDÉE REÇUE #5

Les moustiques-tigres vont remplacer les moustiques issus des zones humides. FAUX !

Les moustiques-tigres et les moustiques des zones humides pondent dans des lieux et sur des supports très différents : les premiers à proximité des habitations, sur des supports artificiels : coupelles, bidons, gouttières... ; les seconds dans les espaces naturels, sur un sol végétalisé.

© Just-Happiness • © Illustrations : Prado Production - 05/2021 • Ne pas jeter sur la voie publique.

Ensemble contre le Moustique

Les départements et les communes financent des actions de prévention contre le moustique tigre, menées par l'EID Rhône-Alpes, et mettent en œuvre des actions limitant sa prolifération.

Les lieux de développement de ce moustique.

Les lieux de développement de ce moustique se situent majoritairement dans les jardins, sur les terrasses et balcons. Aussi en supprimant ces lieux vous limiterez son expansion.

L'implication de tous dans la lutte contre cette espèce est primordiale. C'est l'action commune qui fera la différence.



Originnaire d'Asie du Sud-Est, **le moustique-tigre (Aedes albopictus)** ne cesse de gagner du terrain. Identifié en France métropolitaine pour la première fois en 2004, il est aujourd'hui **présent dans plus de deux tiers** des départements. Particulièrement nuisant, car piquant principalement le jour, il est un vecteur potentiel de **maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika.**

Aujourd'hui, la lutte contre sa propagation, sa nuisance et son risque sanitaire sur notre territoire doivent être un **défi collectif** fait de bons **réflexes individuels**, consistant à **supprimer les lieux de ponte potentiels** et à lui **bloquer l'accès à l'eau**. Car c'est l'eau qui déclenche l'éclosion de ses œufs, pondus préalablement sur les parois ou rebords de tout récipient ou objet pouvant recueillir cette eau.

C'est la responsabilité de chacun et de tous !

POUR LIMITER LES NUISANCES DU MOUSTIQUE-TIGRE, ADOPTEZ LES BONS GESTES



1

JE RANGE

autant que possible à l'abri de la pluie ou de l'arrosage du jardin et après les avoir vidés :

Seaux, arrosoirs, pneumatiques, jouets, bouteilles en verre en attente de recyclage...



2

JE CURE

régulièrement pour faciliter le bon écoulement des eaux

Siphons d'évier extérieur, fontaines, bondes d'évacuation extérieures, gouttières, chéneaux et rigoles...



3

JE VIDE

chaque semaine tous les réceptacles pour éviter les eaux stagnantes (propres ou sales)

Coupelles de pots de fleurs, gamelles d'animaux, pieds de parasols, bâches de mobilier de jardin, objets de décoration pouvant retenir l'eau, pluviomètres...



4

J'ENTRETIENS

régulièrement ma piscine, mon bassin

Veillez au bon fonctionnement du système d'épuration et de filtration. Mettez des poissons dans votre bassin d'agrément.



5

JE COUVRE

de façon hermétique avec un couvercle ou à l'aide d'une moustiquaire à maille très fine toutes les réserves d'eau

Récupérateurs d'eau de pluie, cuves, fûts divers ou tous réceptacles pluviaux via les chéneaux de la maison.

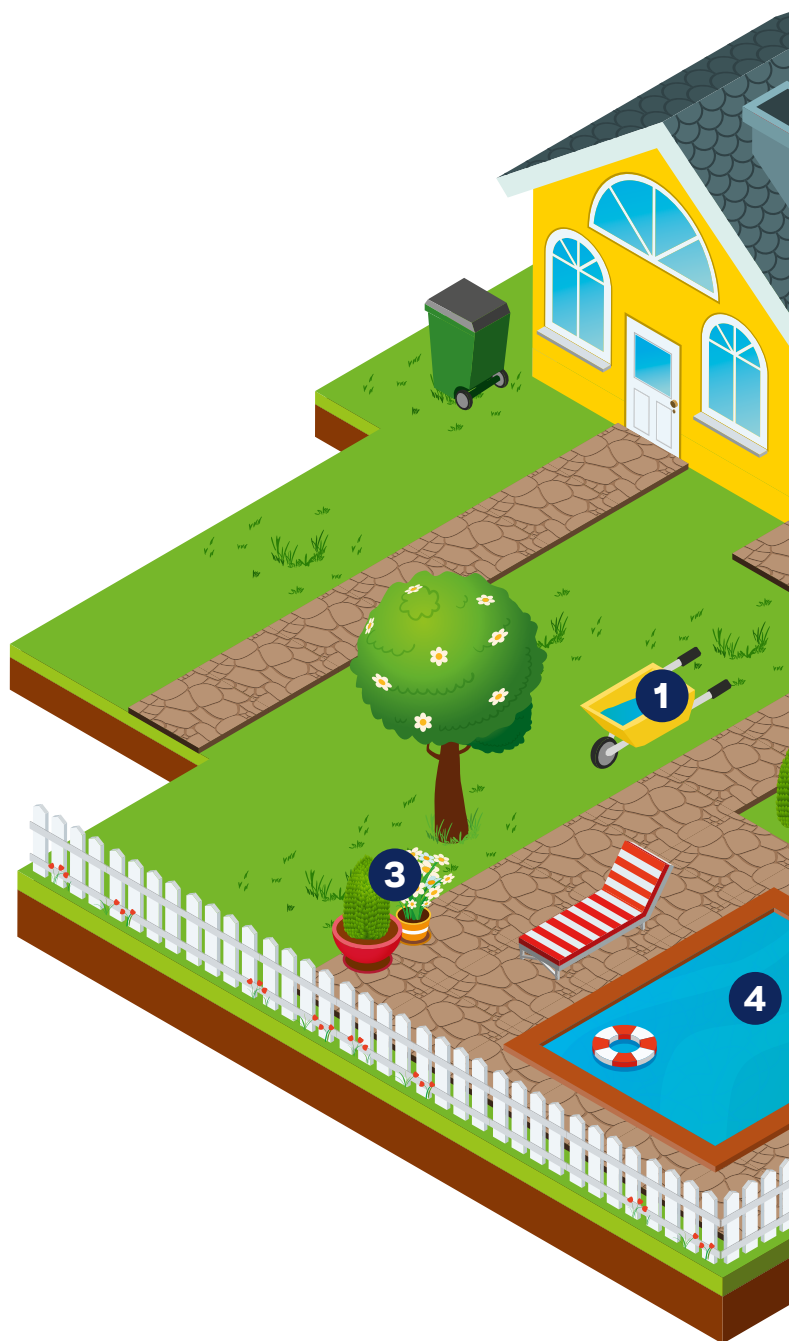


6

JE JETTE

tous les objets abandonnés dans mon jardin ou sur ma terrasse

Déchets de chantier, boîtes de conserve, vieux pots de fleurs cassés...



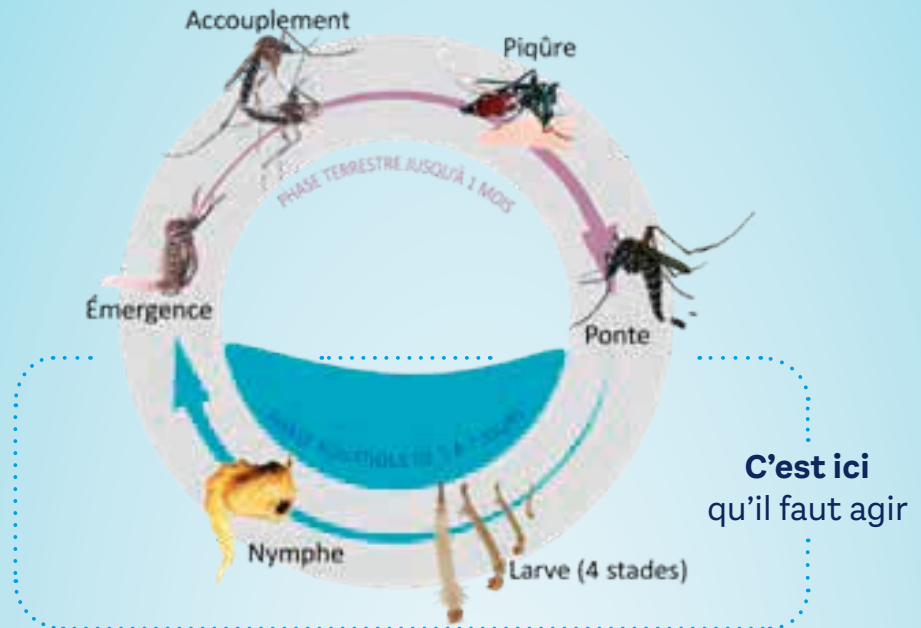
En appartement, j'aménage ma terrasse sur plots, pour qu'elle ne retienne pas d'eau sous les dalles et ne constitue pas un gîte larvaire

Repérez les évacuations et nettoyez-les, évitez les débordements d'arrosage, aménagez des évacuations correctes.

COMMENT RECONNAÎTRE LE MOUSTIQUE-TIGRE ?



AGIR À LA SOURCE DE SON DÉVELOPPEMENT.



Pourquoi se protéger des piqûres ?

Le moustique-tigre est d'abord fort nuisant : agressif, il peut rendre la vie difficile. Ensuite, il peut être vecteur d'infections virales graves, telles que la dengue, le chikungunya ou Zika. Il transmet la maladie après avoir piqué une personne déjà malade.

Comment se protéger des piqûres ?

- Supprimez au maximum tous les lieux de ponte du moustique-tigre autour de vous. Cela évitera qu'il prolifère.
- Portez des vêtements amples, longs et de couleurs claires, car le moustique préfère les couleurs sombres.
- Si vous utilisez des répulsifs cutanés, suivez les recommandations du ministère de la Santé au sujet des concentrations et des contre-indications.

BONNES ASTUCES

- Remplissez vos coupelles avec du gros sable ou des petites billes d'argile.
- Deux ou trois jours après une grosse pluie, inspectez votre jardin, afin d'identifier les lieux où l'eau reste accumulée et videz-les ou asséchez-les, car ils peuvent constituer des gîtes larvaires de moustiques-tigres.
- Hors utilisation, couvrez votre piscine avec une bâche bien tendue, afin d'éviter la formation de creux pouvant se remplir d'eau.

SURVEILLANCE ENTOMOLOGIQUE DU MOUSTIQUE TIGRE

Surveillance par piège pondoir : mode opératoire en Auvergne-Rhône-Alpes



Le moustique *Aedes albopictus* a été identifié en 2004 pour la première fois en France métropolitaine, dans le sud-est des Alpes-Maritimes, vers Menton.

Le moustique *Aedes albopictus*

Aedes albopictus (ou moustique tigre) est un nuisant agressif envers l'homme, qui pique dans la journée, principalement à l'aube et au crépuscule, le plus souvent à l'extérieur.

Le moustique tigre *Aedes albopictus* est originaire d'Asie du Sud-Est. Les gîtes naturels de ponte de ce moustique sont les creux de bambous. Son adaptation aux gîtes artificiels, tels que les soucoupes, les jardinières, les réserves d'eau et, surtout, les pneus, a considérablement augmenté ses capacités de progression de territoires. Fort de cette adaptation, le commerce international de pneus a permis à cette espèce de traverser les 5 continents, réalisant ainsi des « bonds » de plusieurs milliers de kilomètres en seulement une vingtaine d'années.

Aedes albopictus est, en régions tropicales et subtropicales, vecteur de maladies comme la dengue, le chikungunya et le Zika. Même si le risque est moindre en région tempérée, les cas groupés de chikungunya ou de dengue observés depuis quelques années dans le sud de la France montrent que le risque de transmission de ces maladies en Métropole n'est pas négligeable.



Le moustique tigre est présent maintenant sur 67 départements.



Etablissement public de lutte contre les moustiques
et de gestion des zones humides

Gîtes et cycle de reproduction

Les femelles d'*Aedes albopictus* pondent leurs œufs à la limite des eaux stagnantes. Quand les conditions climatiques sont favorables (à partir du milieu du printemps), les œufs éclosent lorsqu'ils sont mis en eau : ils génèrent alors des larves, qui, au bout de 5 à 6 jours, donnent, après nymphose, des moustiques adultes et... piqueurs.

D'autres espèces de moustiques pondent directement à la surface des eaux stagnantes.

Les gîtes de reproduction d'*Aedes albopictus* sont de micro-dimensions, toujours en milieu urbain. Ce sont des petits endroits où stagne l'eau de manière artificielle, par exemple :

- > seaux, vases, soucoupes,
- > fûts et citernes,
- > écoulements de gouttières,
- > pneus, boîtes de conserve,
- > et tout petits réceptacles d'eaux pluviales ou domestiques à découvert.

Les gîtes de reproduction d'*Aedes albopictus* sont donc, en grande partie, fabriqués par l'homme et se trouvent souvent au sein des domiciles privés (cours, jardins...). Dans ce cas, il est impossible de les recenser tous, d'autant que beaucoup sont temporaires, aléatoires ou difficiles d'accès. La façon la plus efficace et radicale de se protéger des nuisances d'*Aedes albopictus* est de supprimer physiquement ces gîtes.

Chez vous, soyez « secs » avec les moustiques : supprimez les eaux stagnantes !



Méthode

- > Pot en plastique noir de 3 litres
- > Empli avec une macération de plantes (attractivité du piège pour les femelles moustiques cherchant à pondre)
- > Étiqueté clairement avec les coordonnées téléphonique
- > Recouvert d'un grillage
- > Un support de ponte en polystyrène est posé à l'intérieur
- > Pièges posés sur le sol, sous couvert végétal : buissons, arbustes...
- > Emplacement des pièges pondoirs dans des zones urbanisées (villes, villages)
- > Relevé et remplacement mensuels des supports de ponte
- > Détermination des œufs récoltés sous loupe binoculaire

Période de surveillance

Les pièges pondoirs ont été posés entre le lundi 3 et le vendredi 21 avril 2023.

Le relevé des pièges pondoirs est fait soit la 2^e, soit la 3^e semaine de chaque mois, à partir de mai et jusqu'en novembre.

Si un piège pondoir est positif, la commune sera avertie par e-mail, et une expertise entomologique sera réalisée dans le quartier proche du lieu du piège, afin de confirmer l'implantation pérenne du moustique tigre sur la commune. En même temps, nous donnerons aux personnes rencontrées des informations sur les bons gestes à avoir contre le moustique tigre.

Communes surveillées

En concertation avec l'Agence Régionale de Santé, les communes surveillées par pièges pondoirs sont celles où le moustique tigre n'est pas encore installé (sauf s'il s'agit de détecter sa présence à proximité des hôpitaux ou des aéroports). Étrembières et certaines communes de l'agglomération (Annemasse, Ambilly, Cranves-Sales et Saint-Cergues) sont concernées.

Pour tout renseignement, contacter :

Gilles Besnard, entomologiste, gbesnard@eid-rhonealpes.com

Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication, 31 chemin des Prés de la Tour, 73310 Chindrieux

<https://www.eid-rhonealpes.com>, <https://moustigre.org>

URBANISME



Comme vous le savez, la commune a lancé la révision générale numéro 2 du plan local d'urbanisme, par délibération du 11 avril 2022, avec notamment pour objectif une urbanisation de qualité, respectueuse de l'environnement, pour une meilleure qualité de vie de ses habitants. La lutte contre l'artificialisation des sols et les îlots de chaleur, le développement des performances énergétiques et l'encouragement de la production d'énergies renouvelables feront partie, entre autres, des moyens à mettre en œuvre. La révision numéro 2 permettra également une mise en compatibilité avec le SCoT de l'agglomération, approuvé le 15 septembre 2021, entre autres en ce qui concerne la production de logements, avec la mise en place de la règle des trois tiers sur le territoire d'Annemasse Agglo : autant de logements sociaux et de logements abordables que de logements libres, afin que les habitants de la zone frontalière puissent se loger quels que soient leurs revenus.

Le cabinet Epode accompagnera la commune tout au long de la procédure, qui va durer 24 mois, la première réunion de travail ayant eu lieu au mois de mars. Deux ateliers-conférences seront proposés aux habitants de la commune lors des phases du diagnostic et du PADD*.

* PADD : projet d'aménagement et de développement durable

* SCoT : Schéma de Cohérence Territorial



Nicolas Tereins,
Adjoint au Maire

VIE SCOLAIRE



Chiffres clés

Rentrée scolaire 2022/2023

215 élèves

8 classes maternelles et élémentaires

130 repas en moyenne par jour
au restaurant scolaire



haute 
savoie
le Département

- Création d'un nouveau restaurant scolaire et de deux salles dans l'ancien réfectoire : une classe maternelle et une salle pour le périscolaire, pour **une dépense totale de 440 000 €**.

La commune a bénéficié d'une subvention du département de **110 000 €** et de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux de **66 250 €**.

- Remplacement d'une partie du matériel informatique de l'école (ordinateurs portables pour les classes élémentaires), de tablettes et d'Apple TV pour les classes maternelles, pour une dépense totale de **44 000 €**.

Jean-Michel Vouillot,
premier adjoint

CLASSES DE DÉCOUVERTES



Du 13 au 17 mars, les élèves des CP, CE1 et CE2 de l'école Jean-Jacques Rousseau ont eu la chance de partir en classe de neige, dans le village de Saint-Jean-d'Aulps. Le séjour s'est très bien passé. Les enfants sont ravis d'être partis et de cette première expérience, pour certains, loin des parents. Ils ont profité de nombreuses activités : chiens de traîneau, raquettes et ski de fond. Ils ont participé à diverses veillées, dont la fameuse boum, qui a marqué la fin de cette belle semaine.

Les enseignantes remercient les parents accompagnateurs, l'animatrice et les enseignants remplaçants, sans qui ce séjour n'aurait pas pu se dérouler dans d'aussi bonnes conditions. Elles remercient également la mairie, l'association des parents d'élèves et le département, qui les ont soutenues financièrement et leur ont fait confiance tout au long de ce projet.

Pour l'équipe enseignante,
Maude Wisniewski



CHÂTEAU BLEU
CENTRE AQUATIQUE

L'équipe de Château Bleu a accueilli l'ensemble des CP, CE1 et CM2 d'Étrembières sur 8 séances, dans le cadre de son activité Petite enfance et Écoles de natation.

- Jean-Jacques Rousseau CM2 - Du 12/09 au 16/12/2022 (20 élèves)
- Jean-Jacques Rousseau CE1 - Du 12/06 au 30/06/2023 (43 élèves)

ANIMATIONS DU VILLAGE

NOTRE COUP DE CŒUR LECTURE

Dans le cadre de notre réseau Intermède, nous souhaitons valoriser la lecture auprès de nos administrés et proposons de vous faire part du « coup de cœur lecture » de l'un de nos élus.

Pour ce numéro, Aline Legendre, conseillère municipale, nous livre ses impressions sur un ouvrage qu'elle a lu et qu'elle vous invite à retrouver dans notre réseau INTERMÈDE :

Le bal des folles, de Victoria Mas

Biographie :

Je souhaitais vous faire découvrir Victoria Mas, romancière et journaliste française, née en 1987 au Chesnay, dans les Yvelines.

Victoria Mas est la fille de Jeanne Mas, la chanteuse.

Après une licence en langues et lettres et un master de lettres modernes à la Sorbonne, elle publie son premier roman, *Le bal des folles*, en 2019.

Le bal des folles est un grand succès littéraire, qui lui vaut de recevoir le grand prix Stanislas du premier roman, le prix Patrimoine BPE, ainsi que le prix Première Plume. Le 14 novembre 2019, elle reçoit également le prix Renaudot des lycéens.

Résumé :

J'ai beaucoup aimé ce premier roman de Victoria Mas, dont l'histoire se situe à la fin du XIX^e siècle, et qui relate des histoires vraies romancées : celles de femmes internées à la Pitié Salpêtrière, dans le service du professeur Charcot, fondateur de la neurologie moderne. À l'époque, quand on était une jeune fille de bonne famille avec une attitude « déviante », on pouvait très vite être admise à la Salpêtrière.

Le pouvoir de l'époux ou du père de famille était incontestable. Pour un peu de caractère ou de rébellion, les femmes étaient mises au ban de la société et faisaient l'objet d'expériences peu



orthodoxes par des médecins en pleine étude de ces maladies psychologiques.

Le récit commence un 3 mars 1885, avec l'histoire de Louise, 16 ans, internée en raison de crises d'hystérie à la suite d'un viol, puis d'Eugénie, l'héroïne principale, jeune fille qui entend et voit les morts, et hospitalisée à la demande de son père.

Je vous invite à lire ce roman passionnant, palpitant, et qui nous fait apprécier de vivre à une époque où les femmes sont libres et ne dépendent plus de la puissance maritale et paternelle.

Une très belle découverte.

À voir : un film tiré de ce roman est sorti le 12/09/2021, produit par Mélanie Laurent. Une belle réplique du roman de Victoria Mas.



Aline Legendre,
conseillère municipale

FORÊT MAGIQUE

Au cœur du parc de Bois Salève, la Forêt magique a pris place du 25 au 27 novembre.

Comme un avant-goût de Noël. Trois jours, deux nocturnes, une parenthèse hors du temps.

Bravant le froid, les associations communales et artisans locaux ont répondu présent à la demande de la commission animations du village. Petits et grands ont pu se restaurer et préparer leurs cadeaux de fin d'année en déambulant dans un cadre féerique. Les services techniques se sont affairés pendant plusieurs jours pour rendre ce lieu magique.

Cette nouvelle édition a débuté à la tombée de la nuit par la marche aux lampions des enfants du groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau. L'arrivée du Père Noël en charrette, accompagné de ses fidèles lutins, les a ravis. Ils l'ont ensuite aidé à retrouver ses cadeaux égarés...

La Croix Blanche a également proposé une activité autour de l'apprentissage des gestes d'urgence. Cet atelier destiné aux enfants, mais également à leurs parents, a



rencontré un vrai succès.

Le concours de la plus belle boule de Noël a récompensé deux artistes en herbe, qui n'ont pas manqué d'imagination et de créativité.

Cette édition 2022 a encore su nous ravir et nous faire passer un agréable moment de convivialité au sein de notre commune.

Christelle Rousset,
adjointe au maire

en charge des affaires culturelles

À noter

On se retrouve
cette année
du 24 au 26 novembre
pour une nouvelle
édition

ANIMATIONS DU VILLAGE

MARCHE ROSE DEUXIÈME ÉDITION



Le centre communal d'action sociale a souhaité renouveler sa Marche Rose en faveur de la lutte contre le cancer du sein.

Ce dimanche 9 octobre, le point de départ est donné à la mairie. Une collation offerte à l'ensemble des participants, puis un échauffement en musique mené par la dynamique Dany et les nombreux marcheurs, tous avec une touche de rose sur eux, sont prêts pour les 6 kilomètres de marche.

La balade, accessible à tous et durant laquelle chacun est allé à son rythme, a fait découvrir le nouveau cheminement piéton. Elle s'est terminée au parc de Bois Salève.

Le parcours a été balisé en amont par les services techniques et sécurisé par la police municipale.

Une poignée de bénévoles a dissimulé 22 sacs roses tout au long du trajet, tous contenant des lettres qui formaient un ensemble de mots à recomposer.

Ce message symbolique « ÉTREMBIERES OCTOBRE ROSE » a été reconstitué par les marcheurs en fin de matinée.

Les bénéfices de cette journée ont été reversés au Comité féminin du dépistage du cancer du sein des Savoie, qui est mobilisé depuis 20 ans pour soutenir la recherche et le dépistage.

Il est toujours important de rappeler que cette maladie est la première cause de mortalité par cancer chez la femme, que 59 000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année, mais que 9 cas sur 10 sont guéris.

Alors, pensez à votre dépistage ! C'est important.

www.cancerdusein-depistagedessavoie.org

www.ameli.fr/assure/sante/themes/cancer-sein/depistage-gratuit-50-74-ans



Christelle Rousset,
Adjointe au Maire

PERSONNEL MAIRIE

CHANGEMENT D'HORAIRES



Depuis le mois d'avril, les horaires de la mairie ont été revus et modifiés.

Nous pourrons vous accueillir aux jours et horaires suivants :

Lundi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30

Mercredi de 13 h 30 à 17 h 30

Jeudi de 13 h 30 à 18 h 30

Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00



Départ d'Esther Maillot, agent d'accueil, le 19 février 2023.

Arrivée de Mouna Samai, en tant qu'agent d'accueil. Depuis le 15 mars, Mouna vous reçoit à la mairie pendant les horaires d'ouverture.

POLICE MUNICIPALE

STATIONNEMENT EN ZONE BLEUE

À compter d'avril 2023, une nouvelle vignette pour le stationnement en zone bleue du Pas de l'Échelle a été instaurée.

➤ Qui peut bénéficier de cette nouvelle vignette ?

Les administrés demeurant aux 152 et 162 rue des Chamois, aux 95, 97, 101, 149 et 161 chemin de Veyrier et aux 57, 61 et 73 chemin des Néo-Zélandais.

La couleur des vignettes sera en rapport avec les lieux de stationnement.

➤ Que permet-elle ?

Le stationnement en zone bleue, dans votre rue, sans apposition du disque de zone bleue, sans limite de temps, mais n'excédant toutefois pas sept jours **sur le même emplacement.**



➤ Comment l'obtenir ?

Il faut vous rendre en mairie aux heures d'ouverture ou au poste de police municipale, avec un justificatif de domicile, la carte grise du véhicule mentionnant l'adresse correspondante, ainsi qu'une pièce d'identité. Les trois documents sont obligatoires. Vous pouvez aussi envoyer vos justificatifs par e-mail à : policemunicipale@etrembieres.fr.

➤ Où l'apposer ?

En bas à droite de votre pare-brise, au-dessus de votre assurance.

➤ Quelle est sa validité ?

La nouvelle vignette est valable 1 an. Elle devra être renouvelée chaque année en janvier, avec les justificatifs mentionnés ci-dessus.

Tout changement de véhicule au cours de l'année sera soumis aux mêmes obligations et démarches afin d'obtenir une nouvelle vignette.

➤ Combien peut-on avoir de vignettes ?

À l'heure où nous rédigeons cet article, 1 seule vignette par foyer peut être délivrée. En fonction des demandes et du parc de stationnement, une deuxième vignette pourra être attribuée.

➤ Et les anciennes vignettes ?

Celles-ci dénommées communément macarons ne sont plus valables depuis avril 2023.

➤ Si je ne peux pas avoir de vignette, comment me stationner en zone bleue ?

Il vous faudra apposer un disque de zone bleue (en fonction des quantités disponibles, la mairie ou la police municipale peut vous en offrir un). La durée est limitée à 4 heures, du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 17 h 00, sauf devant La Poste, dont la durée est de 1 heure maximum.

➤ Quel est le montant de l'amende encourue ?

Si vous n'êtes pas en règle, une amende de 35 € pourra être délivrée.

■ SÉCURITÉ NUMÉRIQUE



LES 10 MESURES ESSENTIELLES POUR ASSURER VOTRE SÉCURITÉ NUMÉRIQUE

Que ce soit dans un cadre professionnel ou personnel, l'utilisation des outils numériques ne cesse de croître et de se diversifier. Ordinateurs de bureau ou portables, téléphones mobiles, tablettes, objets connectés... Ils font de plus en plus partie de notre quotidien. Cette intensification des usages représente pour les cybercriminels une opportunité de développer leurs attaques. Comment se protéger au mieux face à ces risques ? Voici 10 bonnes pratiques essentielles à adopter pour assurer votre sécurité numérique.

1 PROTÉGEZ VOS ACCÈS AVEC DES MOTS DE PASSE SOLIDES

Utilisez des mots de passe suffisamment longs, complexes et différents sur tous les équipements et services auxquels vous accédez, qu'ils soient personnels ou professionnels. La majorité des attaques est souvent due à des mots de passe trop simples ou réutilisés. Au moindre doute, ou même régulièrement en prévention, changez-les. Utilisez un gestionnaire de mots de passe et activez la double authentification pour renforcer votre sécurité, chaque fois que c'est possible.

2 SAUVEGARDEZ VOS DONNÉES RÉGULIÈREMENT

En cas de piratage, mais également en cas de panne, de vol ou de perte de votre appareil, la sauvegarde est souvent le seul moyen de retrouver vos données (photos, fichiers, contacts, messages...). Sauvegardez régulièrement les données de vos PC, téléphones portables, tablettes, et conservez toujours une copie de vos sauvegardes sur un support externe (clé USB ou disque dur externe), que vous débranchez une fois la sauvegarde effectuée.

3 APPLIQUEZ LES MISES À JOUR DE SÉCURITÉ SUR TOUS VOS APPAREILS (PC, TABLETTES, TÉLÉPHONES...), DÈS QU'ELLES VOUS SONT PROPOSÉES

Vous corrigez ainsi les failles de sécurité qui pourraient être utilisées par des pirates pour s'introduire dans vos appareils, pour y dérober vos informations personnelles ou vos mots de passe, voire pour détruire vos données ou encore vous espionner (mises à jour).

4 UTILISEZ UN ANTIVIRUS

Les antivirus permettent de se protéger d'une grande majorité d'attaques et de virus connus. Il existe de nombreuses solutions gratuites ou payantes selon vos usages et le niveau de protection ou de services recherché. Vérifiez régulièrement que les antivirus de vos équipements sont bien à jour et faites des analyses (scans) approfondies pour vérifier que vous n'avez pas été infecté.

5 TÉLÉCHARGEZ VOS APPLICATIONS UNIQUEMENT SUR LES SITES OFFICIELS

N'installez des applications que depuis les sites ou magasins officiels des éditeurs (exemple : Apple App Store, Google Play Store) afin de limiter les risques d'installation d'une application piégée pour pirater vos équipements. De même, évitez les sites Internet suspects ou frauduleux (téléchargement, vidéo, streamings illégaux) qui pourraient également installer un virus sur vos matériels.



6 MÉFIEZ-VOUS DES MESSAGES INATTENDUS

En cas de réception d'un message inattendu ou alarmiste par messagerie (e-mail), SMS ou chat, demandez toujours confirmation à l'émetteur par un autre moyen si la personne est connue ou vous semble légitime. Il peut en effet s'agir d'une attaque par **hameçonnage** (phishing) visant à vous piéger pour vous dérober des informations confidentielles (mots de passe, informations d'identité ou bancaires), de l'envoi d'un virus contenu dans une pièce jointe que l'on vous incite à ouvrir, ou d'un lien qui vous attirerait sur un site malveillant.

7 VÉRIFIEZ LES SITES SUR LESQUELS VOUS FAITES DES ACHATS

Si le commerce en ligne facilite les achats et offre l'opportunité de faire de bonnes affaires, il existe malheureusement de nombreux sites de vente douteux, voire malveillants. Avant d'acheter sur Internet, vérifiez que vous n'êtes pas sur une copie frauduleuse d'un site officiel, la crédibilité de l'offre et consultez les avis. Sans cette vérification, vous prenez le risque de vous faire dérober votre numéro de carte bancaire et de ne jamais recevoir votre commande, voire de recevoir une contrefaçon ou un produit dangereux.

8 MAÎTRISEZ VOS RÉSEAUX SOCIAUX

Les réseaux sociaux sont de formidables outils de communication et d'information collaboratifs. Ils contiennent toutefois souvent de nombreuses informations personnelles qui ne doivent pas tomber dans de mauvaises mains. Sécurisez l'accès à vos réseaux sociaux avec un mot de passe solide et unique, définissez les autorisations sur vos informations et

publications pour qu'elles ne soient pas inconsidérément publiques ou utilisées pour vous nuire, ne relayez pas d'informations non vérifiées (fake news / fausses nouvelles). www.cybermalveillance.gouv.fr

9 SÉPAREZ VOS USAGES PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

Avec l'accroissement des usages numériques, la frontière entre utilisation personnelle et professionnelle est souvent ténue. Ces utilisations peuvent même parfois s'imbriquer. Matériels, messageries, clouds... Il est important de séparer vos usages afin que le piratage d'un accès personnel ne puisse pas nuire à votre entreprise, ou inversement, que la compromission de votre entreprise ne puisse pas avoir d'impact sur la sécurité de vos données personnelles (usages personnels et professionnels).

10 ÉVITEZ LES RÉSEAUX WI-FI PUBLICS OU INCONNUS

En mobilité, privilégiez la connexion de votre abonnement téléphonique (3G ou 4G) aux réseaux Wi-Fi publics. Ces réseaux Wi-Fi sont souvent mal sécurisés, et peuvent être contrôlés ou usurpés par des pirates qui pourraient ainsi voir passer et capturer vos informations personnelles ou confidentielles (mots de passe, numéro de carte bancaire...). Si vous n'avez d'autre choix que d'utiliser un Wi-Fi public, veillez à ne jamais y réaliser d'opérations sensibles et utilisez si possible un réseau privé virtuel (VPN).



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU GROUPE SCOLAIRE JEAN-JACQUES ROUSSEAU



L'année scolaire se termine et l'APE n'a pas chômé cette année encore !

Grâce à vous, chers parents d'élèves, mais aussi chères Étrembiéroides et chers Étrembiéroides, les enfants de l'école ont pu bénéficier d'activités financées par l'APE : spectacle et cadeaux de Noël, classe de neige, sorties de fin d'année, activités autour du jardinage...



Un seul bémol concernant les traditionnelles sorties de ski de fond pour tous les CM1, qui ont dû être annulées faute de neige. Nous espérons fortement que ce ne soit que partie remise pour l'année prochaine.

La classe de neige pour les CP, CE1 et CE2 (presque 80 élèves) fut un énorme travail pour l'équipe enseignante, qui a porté le projet. Nous les remercions très sincèrement de leur énergie, leur enthousiasme et leur résilience. Merci également à la mairie, au département

et à la Région, qui nous ont aidés dans le financement.

Nous avons mené plusieurs actions, dont plusieurs ventes de gâteaux en sortie d'école. Merci aux parents pour les pâtisseries préparées (et aux gourmands de les manger).

Pour la première fois, nous avons organisé une grande tombola de Noël. Merci à tous les commerces et entreprises qui nous ont soutenus en nous offrant des lots. Sans vous, rien n'aurait été possible. Bravo aux 70 heureux gagnants, dont le jeune Enaë. Il sautera bientôt en parapente grâce à Salève Airlines, qui nous a gâtés avec ce superbe premier lot.

Nous avons ensuite renouvelé la vente de fleurs, ce printemps, à la Maison du Parc au Pas de l'Échelle.

Enfin, nous terminons l'année scolaire avec la fête de l'école le samedi 17 juin. Première année, depuis bien longtemps, que la traditionnelle kermesse se déroule sur une journée complète. Nous sommes très enthousiastes ! Venez boire un verre, partager le repas, voir les spectacles ou sauter dans le château gonflable ! On vous attend nombreux.

Nous tenons enfin à remercier chaleureusement Les Carrières du Salève, qui nous soutiennent énormément dans nos projets. Sans ce



soutien nous serions bien moins à même d'offrir tant de sorties aux enfants.

Chers parents, nous aurons grandement besoin de renfort à la rentrée prochaine à la suite de plusieurs départs à venir parmi les bénévoles. On compte sur vous.

Passez un bel été et au plaisir de vous retrouver en septembre !

Pour nous contacter :
ape.etrembieres@gmail.com



Suivez-nous sur Facebook : www.facebook.com/apeetrembieres

ÊTRES EN FÊTES

Comme vous le savez déjà, le week-end des 14, 15 et 16 juillet, le Tour de France vélo va animer toute l'agglomération d'Annemasse, avec le départ de l'étape le samedi 15.

Au vu de toutes les contraintes que cela va générer, nous avons décidé d'annuler notre manifestation du 14 juillet et de la reporter au samedi 22 juillet.

Nous vous attendons donc tous pour notre fête au village, le 22, pour vous amuser, danser et regarder les feux d'artifice de la mairie.

Le comité

ASSOCIATION ÉCOLE DE LA VIE

L'École de la Vie, créée en 1984, perdure et se porte bien.

LA GYMNASTIQUE

Pour la deuxième année, le cours de gym est assuré chaque semaine le jeudi, de 18 h 30 à 19 h 30, à la salle des fêtes du Pas de l'Échelle, par Dany, notre dynamique prof. C'est un franc succès car, depuis septembre 2022, nous comptons 25 inscriptions, dont 2 messieurs.

C'est dans la bonne humeur que nous essayons d'entretenir notre souplesse et notre tonus musculaire, avec une bonne posture et une bonne respiration, et tout cela avec le sourire !

LE THÉÂTRE DE L'ÉCHELLE

La troupe, composée cette année de 6 comédiennes, prépare pour les 22, 23 et 24 septembre prochain à la salle des fêtes du Pas de l'Échelle, sa 20^e pièce de boulevard : *14 juillet à la maison de retraite*, de Pascale Valentin-Daniel.

L'histoire : Madame Lacour, directrice d'une maison de retraite, doit s'absenter 10 jours et laisse les clés de son établissement à ses employés.

C'est une pièce gaie, avec une vraie complicité entre tous ces employés qui vont se serrer les coudes pour que Madame Lacour ne découvre pas... comment dire... leur moment d'égarement !

Alors, bonnes répétitions, les nanas, et vivement septembre !

Le comité





■ COUP DE CHAUD À LA FONTAINE DE CÉSAR ET PREMIERS TRAVAUX

Le 16 novembre dernier, le niveau d'eau de la fontaine était situé à - 21,5 cm par rapport à sa cote habituelle. De mémoire d'anciens, une telle situation n'avait jamais été constatée !

Après un été 2022 hors norme, marqué par des canicules successives et une sécheresse historique, le débit de la source de la fontaine s'est progressivement altéré.

Dès le mois de septembre, notre association avait alerté les communes de Veyrier et d'Étrembières, respectivement propriétaires de la fontaine ou de ses environs.

Depuis lors, après les épisodes pluvieux de novembre, l'alimentation en eau a retrouvé son niveau habituel, ce qui ne constitue toutefois pas une garantie pour l'avenir.



La nouvelle vanne, avec ses chaînes de levage.

C'est pourquoi notre association considère comme indispensable la réalisation d'une étude consacrée à la recherche des origines de la source – encore inconnues à ce jour –, qui permettraient, le cas échéant, d'arrêter des moyens pour la protéger.

Ces investigations pourraient être menées dans le cadre du schéma d'aménagement et de gestion de l'eau, porté dans notre région par le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A), compétent en matière de protection des milieux aquatiques. La fontaine de César, l'étang du moulin et son bief ne constituent-ils pas une zone humide à fort caractère patrimonial ?

À l'initiative d'Anny Martin, maire d'Étrembières, et en présence de Christian Robert, maire de Veyrier, une première réunion de travail a été organisée avec les différents partenaires le 8 décembre dernier. Nous souhaitons qu'après cette prise de conscience, des initiatives soient prises rapidement pour répondre au mieux à nos préconisations.

Notre association est également intervenue auprès des deux communes pour présenter un projet de protection et de

valorisation de la fontaine. Celui-ci a été élaboré à partir des nombreuses propositions faites par les étudiants de la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève, dans le cadre des projets de paysage autour du site, complétées par celles émanant du groupe de travail mis en place au niveau associatif.

Ces préconisations ont fait l'objet d'un cahier des charges détaillant les différents aspects du projet, qui consiste notamment en des travaux de rénovation du bassin et de la voûte, d'aménagement du parvis et d'un sentier d'accès à la fontaine sur la moraine surplombant le chemin des Pralets, de construction d'un petit belvédère permettant de visualiser fontaine et étang.

La commune d'Étrembières, en accompagnement de cette opération, a d'ores et déjà décidé d'exécuter des travaux de mise en souterrain de l'ensemble des réseaux aériens du secteur.

Après accord des communes sur le contenu et le financement du projet, la réalisation pourrait être envisagée avant la fin de cette année.

Les communes ont aussi manifesté concrètement leur écoute à nos propositions et leur volonté partagée de collaborer autour de ce lieu emblématique de leur histoire en effectuant les premiers travaux conservatoires de la fontaine, soit le remplacement de la vanne guillotine et le décapage de la margelle du bassin par le service des routes et espaces verts de Veyrier, les services techniques d'Étrembières assurant, quant à eux, le nettoyage de la voûte.

Pour la petite histoire, la nouvelle vanne est faite du bois de chêne provenant d'un banc de l'ancienne école de Veyrier, avec rétablissement du système de levage par chaînes. Sensible à ces initiatives, notre association a remercié les autorités communales et les services des deux communes. À n'en pas douter, 2023 sera une année fructueuse en matière de coopération entre les Amis de la Fontaine de César et les communes d'Étrembières et de Veyrier.

NOS PARTENAIRES

■ CHÂTEAU BLEU POUR TOUS !

Annemasse Agglo a conçu Château Bleu pour l'ensemble de l'agglomération. Scolaires, clubs et associations, personnes à mobilité réduite, malvoyants ou malentendants, les portes de Château Bleu vous sont grandes ouvertes.

PROGRAMME ET PLANNING DES ACTIVITÉS

Démarrage des séances à partir du lundi 24 avril 2023 selon le jour de programmation de l'activité.

AQUAGYM DOUCE

L'aquagym douce permet de pratiquer une activité physique en douceur. Quels que soient votre âge ou votre condition physique, participez à une activité douce, ludique et relaxante.

Les bienfaits de l'aquagym douce :

- tonicité du corps
- activation de la circulation sanguine : idéal pour les personnes sujettes aux jambes lourdes
- travail cardio-vasculaire
- sollicitation de tous les muscles du corps

	Horaire	Durée séance
Lundi	10 h 30	45 mn

AQUABIKE

L'aquabike allie les bienfaits d'une activité aquatique et du vélo. Si vous souhaitez gagner en énergie et en vitalité et améliorer votre endurance, l'aquabike est fait pour vous !

	Horaire	Durée séance
Lundi	10 h 30	45 mn
Mercredi	12 h 30	45 mn
Samedi	10 h 15 18 h et 19 h	45 mn
Vendredi	12 h 30	45 mn

AQUAGYM INTENSIVE

Plus tonique que l'aquagym douce, l'aquagym intensive permet de modeler son corps et d'améliorer sa condition physique.

Les bienfaits de l'aquagym intensive :

- détente et évacuation des tensions quotidiennes
- vitalité de l'ensemble de l'organisme
- meilleure circulation sanguine
- travail sans douleur des muscles du corps (notamment abdominaux et spinaux)

	Horaire	Durée séance
Lundi	10 h 30	45 mn
Mercredi	12 h 30	45 mn
Samedi	10 h 15	45 mn

TARIFS

AQUAGYM DOUCE ET AQUAGYM INTENSIVE

105,00 € - 1 trimestre
12,40 € - 1 séance

AQUABIKE

119,50 € - 1 trimestre
13,50 € - 1 séance

+ 2,50 € - carte magnétique

Le tarif n'inclut pas l'accès à l'espace aquatique après la séance.



PLANNING DES COURS

sauf vacances scolaires et jours fériés

Démarrage des séances **à partir du mardi 25 avril 2023**
selon le jour de programmation de l'activité



GRANDS DÉBUTANTS

Objectifs : Familiarisation avec le milieu aquatique, prise en compte des appréhensions. Préparation à la maîtrise de la respiration, apprentissage de la flottaison ventrale et dorsale avec propulsion.

Places / groupe	8
Durée séance	45 mn
Jeudi	18 h 45

INTERMÉDIAIRE

Prérequis : Autonome sur 25 mètres sur le dos et le ventre.

Objectif : apprentissage de techniques des deux nages (parmi le dos, la brasse et le crawl).

Places / groupe	1
Durée séance	1 h
Jeudi	18 h 30

DÉBUTANTS

Prérequis : Maîtriser les objectifs du grand débutant.

Objectifs : Familiarisation avec le milieu aquatique, prise en compte des appréhensions et préparation à l'autonomie du futur nageur.

Places / groupe	8
Durée séance	45 mn
Jeudi	18 h 45

TARIFS

+ 90 € - 9 séances

+ 2,50 € - carte magnétique

Le tarif n'inclut pas l'accès à l'espace aquatique hors de l'activité.

PLANNING DES ACTIVITÉS ENFANTS

SAUF VACANCES SCOLAIRES ET JOURS FÉRIÉS

Démarrage des séances à partir du **lundi 24 avril 2023** selon le jour de programmation de l'activité.

Pour les enfants avec un livret d'apprentissage, inscriptions dans le niveau ET pour les enfants ayant passé un test, inscriptions dans le niveau acquis lors du test



Niveaux	CREVETTE	POISSON CLOWN	RAIE
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> > Je rentre dans l'eau par l'échelle ou le bord sans aide > Je souffle par la bouche et par le nez > Départ dans l'eau : je vais chercher un objet par la main en petite profondeur (90 cm) avec ou sans aide en ouvrant les yeux > Je maîtrise une étoile de mer ventrale sans aide > Je saute assis ou debout > J'évolue le long du mur en toute profondeur en position horizontale 	<ul style="list-style-type: none"> > J'enchaîne 3 cycles : inspiration/expiration, sans me frotter le visage > Départ dans l'eau : je vais chercher un objet à 1,40 m, avec ou sans aide en ouvrant les yeux > Je maîtrise l'étoile de mer ventrale/dorsale sans aide (5 sec) > Je saute en grande profondeur avec ou sans aide > Je me déplace sur le ventre en position fusée sur 5 mètres 	<ul style="list-style-type: none"> > Départ dans l'eau : je vais chercher un objet à 1,80 m, avec ou sans aide > En grande profondeur : je passe d'une étoile de mer ventrale à dorsale sans appuis (5 sec) > Je réalise une chute avant et arrière sans aide à 1,80 m (chute maîtrisée) > Je fais une coulée ventrale sur 5 mètres (départ pieds au mur et tête dans l'eau) > Je me déplace sur 12,50 m ventral et 12,50 m dorsal (en propulsion)
Places par groupe	8	8	10
Durée de la séance	30 mn	30 mn	45 mn
Lundi	17 h 15		17 h 15
Mardi	17 h 15 x 2	17 h 15 x 2	
Mercredi	9 h 45 10 h 30 11 h 15 x 2 15 h 00 16 h 45	9 h 45 10 h 30 11 h 15 15 h 15 15 h 30	10 h 00 x 2 11 h 00 x 2
Jeudi	17 h 15	17 h 15	17 h 15 x 2
Vendredi			17 h 15

Attention : pas de séance le vendredi 16 juin (jour de compétition), séance reportée au vendredi 30 juin.

PLANNING DES ACTIVITÉS PETITE ENFANCE

SAUF VACANCES SCOLAIRES ET JOURS FÉRIÉS

Démarrage des séances à partir du samedi 29 avril 2023 selon le jour de programmation de l'activité.

Ces activités permettent l'éveil et le premier contact avec l'eau des tout-petits dans un cadre adapté et encadré (bassin ludique aménagé et chauffé à 32° C).

TARIFS

+ 81 € - 9 séances

+ 2,50 € - carte magnétique

Le tarif n'inclut pas l'accès à l'espace aquatique hors de l'activité.



TARIFS

+ 81 € - 9 séances

+ 2,50 € - carte magnétique

Le tarif n'inclut pas l'accès à l'espace aquatique hors de l'activité



TRITON

- > En grande profondeur : je saute droit et je me laisse remonter sans aucun mouvement
- > Je plonge du bord
- > Je fais une coulée ventrale, puis un passage sur le dos sur 8 m, tête fixe et corps gainé
- > Je fais une glissée dorsale sur 5 mètres
- > Je me déplace sur 12,50 m sur le ventre en "Superman" (respiration sur le côté)



PIEUVRE

- > Départ dans l'eau : je vais chercher un objet à 1,80 m, avec ou sans aide
- > Je plonge depuis le mur
- > Je fais la torpille : j'enchaîne 3 mouvements de crawl et 3 mouvements de dos
- > Je nage 12,50 m de dos (nage alternative)
- > Je nage 12,50 m en crawl (maîtrise de la respiration)



TORTUE

- > Je reste en position verticale 10 sec, tête hors de l'eau, sans appuis.
- > J'évolue sous l'eau en récupérant 3 anneaux espacés
- > Je plonge depuis le mur avec impulsion
- > Je nage 25 m en dos (nage alternative)
- > Je nage 25 m en crawl (maîtrise de la respiration)

10	10	10
45 mn	45 mn	45 mn
18 h 15		
	18 h 15	18 h 15
9 h 30 10 h 00 11 h 00 15 h 45	8 h 30 9 h 00 17 h 00	11 h 00
17 h 30 x 2		
17 h 30	17 h 30	

Attention : La durée de la séance inclut la prise en charge des adhérents aux vestiaires et leur retour par le MNS.

BÉBÉS NAGEURS / 6 mois à 3 ans inclus

JARDIN D'EAU / 4 ans

Apprentissage des méthodes de portage de l'enfant, jeux aquatiques divers avec tapis, objets (matériel ludique dives).
2 parents accompagnateurs possible

Premiers pas vers l'autonomie, activité pratiquée sous l'encadrement d'un MNS.
Prérequis : avoir 4 ans au moment de l'inscription

Places / groupe	20
Lundi	10 h 30
Samedi	8 h 15 et 8 h 45

Places / groupe	12
Durée séance	30 mn
Samedi	9 h 15

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE D'ANNEMASSE AGGLO



Le Conservatoire de musique, nouveau service d'Annemasse Agglo depuis septembre 2021, a pour objectif de favoriser l'accès à la musique au plus grand nombre.

Au service de tous les habitants du territoire de l'agglomération annemassienne, le Conservatoire propose un apprentissage instrumental ou vocal, avec de nombreuses esthétiques, spécialités et pratiques collectives.

C'est un lieu de vie, de rencontres pour s'épanouir, partager et prendre du plaisir à la pratique artistique.

De plus, le tarif est adapté aux habitants du territoire par l'intermédiaire du quotient familial.

10 conférences de culture musicale, dont 4 en partenariat avec la Villa du Parc (centre d'art contemporain à Annemasse). Musiques rock, classique, contemporaine, spectacle musical, conférence, bal folk... chacun a ainsi pu évoluer au gré de ses envies.

Inscriptions pour 2023-2024

**Du 19 juin au 7 juillet
et du 28 août au 6 septembre**

Nouveauté :
Ouverture de la formation
instrumentale harpe

Ce n'est pas tout ! Au-delà d'un établissement d'enseignement artistique, le Conservatoire a lancé cette année sa toute première saison culturelle, avec une programmation riche et variée sous formes de classes de maîtres, de spectacles donnés par des artistes invités ou par les professeurs eux-mêmes, ainsi que d'un cycle de



Le Conservatoire, c'est :

- 7 sites d'enseignement
- + de 50 disciplines enseignées
- + de 70 professeurs
- Environ 1 000 élèves
- + de 70 événements, dont 10 conférences

Ne manquez pas les portes ouvertes « hors les murs » du Conservatoire le mercredi 21 juin. Lieu à découvrir très prochainement !



En savoir +

Conservatoire de musique d'Annemasse Agglo
conservatoire@annemasse-agglo.fr / 04 50 87 99 93

<https://conservatoire.annemasse-agglo.fr>



la Maison du Salève

Le plaisir des découvertes



NOS RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

- **Crèche nature** : mercredi 12 juillet à 10 h 30 et 11 h 30 | animation enfant de 18 à 36 mois
- **Archéo'Salève** : jeudi 13 juillet et 17 août à 10 h 30 | animation enfant de 6 à 11 ans
- **Balade nature et légendes** : mercredi 19 juillet et vendredi 11 août | animation enfant de 3 à 7 ans
- **Nuit Safari** : mercredi 19 juillet à 20 h 30 | sortie adultes/ados

Retrouvez toutes nos animations sur maisondu-saleve.com, dans la rubrique Agenda ou en téléchargement.

NOUVEAUTÉ 2023

Les visites panoramiques du Salève

Adulte/adolescent - 8 €

Tous les mardis du 11 juillet au 29 août à 10 h 00

Accompagnés par un guide de la Maison du Salève, profitez d'une visite pour découvrir les panoramas sur les Alpes et le Genevois, à la découverte de l'histoire locale, de la faune et de la flore du Salève. Temps de l'animation : environ 1 h 30.

Sur inscription. Prévoir des chaussures de marche, sac à dos avec gourde et vêtements adaptés à la météo.

Les Nuits en filet

Dès 8 ans - 65 €/adulte et 58 €/enfant

Vendredi 28 juillet et vendredi 18 août - Monnetier-Mornex

Venez tester une expérience unique ! Après une balade nocturne qui vous offrira une immersion en forêt, installez-vous pour dormir dans les filets de Filenvol, pour une nuit au milieu des arbres, suspendus dans les airs !

Le tarif comprend la sortie en forêt avec animateur, la nuit en filet, le petit déjeuner et l'entrée sur le site jusqu'à midi. Prévoir des affaires et matériel pour dormir. En partenariat avec Filenvol.

La Fête de la Nature 2023

La Maison du Salève fête la forêt

Famille - Gratuit

Samedi 27 mai - de 14 h 00 à 18 h 30 - Tour des Pitons, route sommitale D41, Salève

Rendez-vous au sommet du Salève pour un après-midi de découverte de la forêt.

Au programme :

- un cœur de fête avec jeux en bois, découverte des habitats des animaux et ateliers ;
- balades forestières toutes les 45 mn (30 mn de balade).

Sans inscription



Nos rendez-vous à ne pas manquer (suite)



Osons la pause

Famille - Gratuit

Dimanche 28 mai - de 14 h 00 à 18 h 00 - Maison du Salève

Balades pieds nus, siestes sonores, jeux libre-service, venez passer un temps suspendu, entourés de nature dans le jardin de la Maison du Salève.

Accès libre à l'exposition La forêt, maison des animaux tout l'après-midi.

Balades sur inscription.

Les Journées européennes du patrimoine

Samedi 16 et dimanche 17 septembre - de 14 h 00 à 18 h 00 - Maison du Salève

Visite libre et gratuite de nos expositions.

Dimanche 17 septembre - de 14 h 00 à 18 h 00 - Maison du Salève

Mini-visites thématiques gratuites : architecture, géologie, histoires et anecdotes du Salève et animation enfants (Archéo'Salève).

La nuit est belle ! 2023

Dès 8 ans - Gratuit

Vendredi 22 septembre - à partir de 19 h 30 - Au téléphérique du Salève

La Maison du Salève et le téléphérique s'associent pour vous faire vivre une belle soirée.

Programme à venir sur www.maisondusaleve.com et www.lanuitestbelle.org

INFOS ET RÉSERVATIONS

775 route de Mikerne 74160 Présilly

+33 (0)4 50 95 92 16 | info@maisondusaleve.com / www.maisondusaleve.com

Suivez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et YouTube).



La Maison du Salève

Le plaisir des découvertes



■ TOUR DE FRANCE ANNEMASSE VILLE ÉTAPE 2 TEMPS FORTS

L'ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE un week-end dédié aux cycloportifs amateurs

- Le Village : vendredi 7, samedi 8 juillet de 10 h 00 à 19 h 00 et dimanche 9 juillet matin
- Le dispositif Départ de la course : dimanche 9 juillet
 - > 6 h 00 : ouverture des 17 sas de départs
 - > 7 h 00 - 9 h 00 : départs échelonnés des cycloportifs
 - > Besoin de près de 450 bénévoles sur les 3 jours (inscription en ligne)
 - > Équipe Annemasse - AA (125 coureurs engagés)

LE TOUR DE FRANCE le samedi 15 juillet 2023 : la course des cyclistes professionnels

- Le Village : place de la Libération et place des Marchés
- Le départ fictif
 - > Départ rue des Amoureux
 - > Parade en centre-ville
- Le départ réel : D1205 route de Bonneville
- Départ caravane : 11 h 05 / Départ course : 13 h 05

16 000 participants et 40 000 personnes attendus au total.

Nous vous conseillons de privilégier les transports en commun pour ces deux week-ends de juillet.

Les plans de circulation seront disponibles sur le site Internet de la ville d'Annemasse.

UNE MÉMOIRE POUR SAUVEGARDER LE PASSÉ

Dans cette rubrique transfrontalière, nous avons maintenant choisi de vous présenter La Mémoire de Veyrier : précieux lieu de sauvegarde et de mise en valeur d'un patrimoine qui est bien souvent commun à celui de la commune d'Étrembières, puisque, à un moment de l'histoire, avec Veyrier, elles ne faisaient qu'un...

Nous avons rencontré le président de La Mémoire de Veyrier, Jean-Denys Duriaux, au siège de l'association situé dans le nouvel espace communal de Veyrier. Un local flambant neuf, dont les murs deviendront sans doute vite trop exigus au regard d'un fonds qui s'enrichit constamment. « *Et dire qu'au départ, nous n'avions rien !* », se remémore Jean-Denys Duriaux, qui, tandis qu'il évoque l'association qu'il a cocréée, ouvre tantôt un placard, tantôt un carton, pour nous montrer documents, objets, cartes, comme autant de trésors.

En 2008, dans le cadre de la préparation d'une exposition intitulée *Ces maisons qui nous parlent*, organisée avec d'autres membres du comité de la Mansarde, dont il faisait partie, Jean-Denys Duriaux rend visite aux anciens pour qu'ils lui racontent la vie d'autrefois dans le village. Il se rend alors compte que ceux-ci détiennent beaucoup d'objets, témoignages du passé, outre le fait qu'ils constituaient eux-mêmes la mémoire vivante de Veyrier. Pour sauvegarder ce patrimoine, lui vient très vite l'idée de créer une association, qu'il fonde avec Catherine Gillabert et Max Müller. La Mémoire de Veyrier sera d'abord sous la tutelle de la commune avant de devenir une association en 2018. « *Notre présence à la Vogue dès 2008 a été le véritable point de départ de la constitution de notre fonds* », relate notre interlocuteur. Il suffit aujourd'hui encore d'une exposition ou d'un événement commémoratif, par exemple, pour que de nouveaux donateurs prennent contact avec ceux que l'on nomme « les Mémoristes » (actuellement au nombre de 9) ou viennent directement leur remettre en mains propres ce qu'ils ont en leur possession.



De fil en aiguille

Le président de La Mémoire a en tête mille et une anecdotes qui relatent la vitesse à laquelle les faits s'enchaînent : « *Un monsieur, originaire de Rolle, a souhaité*

nous remercier à la suite de la publication de l'un de nos ouvrages portant sur le 7^e régiment des Spahis algériens de l'armée française », commence-t-il. Il s'agissait de Dominique Vanthier, délégué du Burnous, la doyenne des associations d'anciens Spahis. En 2017, lors de la manifestation Veyrier-Étrembières sans frontières, il est venu en personne et en uniforme remettre un diplôme et la médaille d'honneur du Burnous aux communes d'Étrembières, de Satigny, de Confignon et de Veyrier, pour les remercier du rôle qu'elles avaient joué vis-à-vis des Spahis internés en Suisse durant les guerres de 1870, 14-18 et 39-45. « *La médaille décernée à Veyrier est précieusement conservée ici, avec les soldats de plomb qu'il a nous offerts* », ajoute-t-il. L'exposition célébrant le 80^e anniversaire du passage des Spahis à travers nos communes, organisée l'an dernier par La Mémoire, a ensuite valu à deux de ses membres – Jean-Denys Duriaux et Pierre Bosson – de donner une conférence sur le sujet des Spahis à la demande d'une association annécienne d'anciens militaires alpins. « *Vous voyez, nous dit en souriant le président de La Mémoire de Veyrier, c'est sans fin et le réseautage fonctionne bien...* »

Union transfrontalière

La Mémoire est présente à un bon nombre d'événements, qu'elle organise parfois également. « *Nous essayons d'en placer le maximum sous la belle bannière de Veyrier-Étrembières sans frontières* », précise Jean-Denys Duriaux. Les deux localités ont, en effet, un patrimoine commun relatif à une histoire elle aussi commune – rappelons que, jusqu'au second traité de Turin, en 1816, avant que Veyrier soit rattachée au canton de Genève, elles ne formaient qu'un seul et même territoire avec les terres situées entre la frontière et le pied du Salève, qui constituent désormais le hameau du Pas de l'Échelle.

C'est du reste ici, dans les grottes se trouvant dans la partie française, que furent découverts, en 1833, des vestiges du plus ancien habitat magdalénien dans notre région. Veyrier et Étrembières demeurent bien liées par-delà le temps, qu'il soit passé ou à venir !



Au terme de notre entretien, Jean-Denys Duriaux nous montre d'ailleurs deux cartons, l'un étiqueté « Veyrier » et l'autre « Étrembières », récemment retrouvés chez feu Pierre Duvernay, graphiste et dessinateur en publicité genevois, qui avait réalisé les armoiries de la commune d'Étrembières : « *Nous attendons que nos voisins viennent récupérer le leur !* », conclut celui qui imaginerait bien une nouvelle Mémoire... transfrontalière !

Martine Urli

Site Internet : www.la-memoire-de-veyrier.ch

Légendes photos :

1. Photo 1948 Veyrier Grotte ND de Lourdes coll. Naspinski

De gauche à droite : Robert Stoppa, Victor Pizzo, Jean Beltrami (Pas de l'Échelle), Charles Pecorini (Pas de l'Échelle). La grotte de Notre-Dame de Lourdes se trouve derrière l'église de Veyrier et a été construite par des maçons venus de Veyrier et du Pas de l'Échelle.

2. La journée Veyrier-Étrembières sans frontières de 2017, à laquelle a participé Dominique Vanthier, délégué du Burnous, en compagnie des autorités veyrites, étrembiéroises, ainsi que celles de Satigny et Confignon.

ÇA S'EST PASSÉ

12 janvier



Galette en fête



12 janvier



Vœux au personnel



27 janvier



Pour lire le discours de Madame la Maire



- 1> www.etrembieres.fr
- 2> La commune
- 3> La municipalité
- 4> Le mot du maire

Vœux du maire



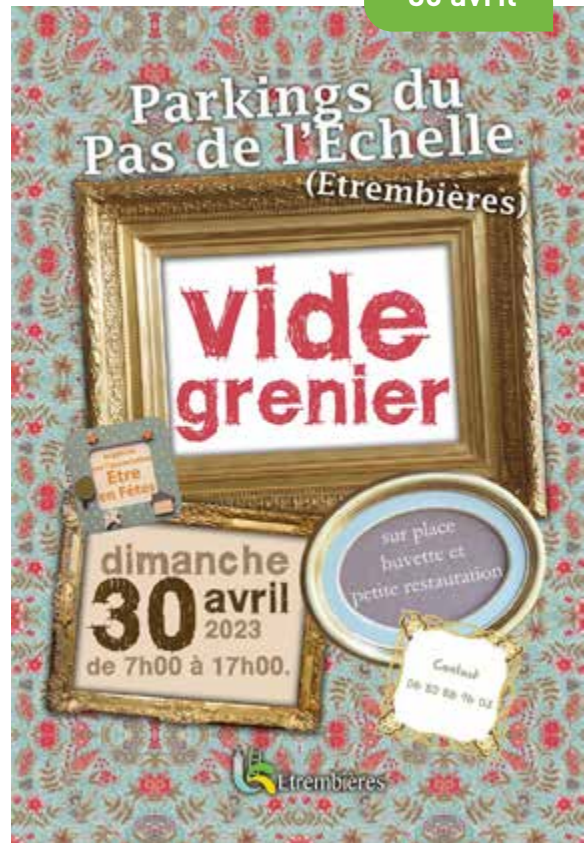
Vente de fleurs

29 avril



Vide grenier

30 avril



Barbecue frites avec les élus



Cérémonie du 8 mai



TRIBUNE LIBRE



ÉTREMBIÈRES AVENIR

Liste Étrembières Avenir : bilan de mi-mandat

Depuis le début du mandat, mon implication continue

Commission info-communication

- Je rédige et conçois, lors de chaque *BIME*, une page réservée aux enfants et intitulée E = BIME JUNIORS. Pour cette version de l'été 2023, j'ai travaillé sur la 5^e édition.

Si vos enfants ont des idées de thèmes qu'ils souhaiteraient voir abordés, n'hésitez pas à m'en faire part en m'envoyant un courrier en mairie, où je dispose d'une bannette nominative.

- Je propose également, dans chaque numéro du *BIME*, un article intitulé « **Notre coup de cœur lecture** », dans lequel je vous parle d'un livre qui a retenu mon attention et que je vous invite à découvrir.

Commission associations, animations du village, et culture et patrimoine

- Concernant cette commission, je regrette que nous ne propositions pas davantage d'animations à destination du jeune public. Je suis souvent force de propositions, mais, malheureusement, celles-ci sont souvent écartées.
- La chasse aux œufs que nous avons initiée avec Sophie Toinet-Maréchal, alors adjointe, n'a pas été reconduite, alors que ce projet avait ravi les parents et les enfants et avait été repris par l'APE dans le cadre scolaire (il est vrai que la Covid ne nous a pas facilité les choses). Initialement, cette animation était prévue pour tous les enfants de la commune.

Plan communal de sauvegarde

J'ai eu le plaisir de participer, **le lundi 5 décembre 2022**, au plan

de sauvegarde organisé sur notre commune. J'ai eu l'opportunité de travailler avec certains élus, les policiers municipaux, et j'ai également fait connaissance avec l'équipe éducative du groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau. Les parents étaient informés de l'événement, ce qui, à mon grand regret, n'a pas laissé place à la spontanéité. En effet, j'aurais aimé plus d'adrénaline pendant cet exercice. J'en garde néanmoins un excellent souvenir.

Vœux du maire

J'ai assisté, **le 27 janvier 2023**, aux premiers vœux du mandat du maire, du mandat, en présentiel, à la salle des fêtes. J'ai eu le plaisir de saluer les administrés présents, de rencontrer l'ensemble des agents municipaux, de revoir une partie de mes collègues élus et d'accueillir des entrepreneurs locaux, qui semblent avoir passé une bonne soirée également.

Ce fut une soirée très sympathique, riche en échanges et contacts humains.

Annemasse Agglo

J'ai participé, **le samedi 25 février 2023**, à **la fresque du climat**, initiée par Pauline Plagnat-Cantoreggi, vice-présidente d'Annemasse Agglo en charge de la transition énergétique, de la démocratie participative et de la relation usagers.

J'ai eu l'occasion de travailler avec des élus d'autres communes de l'agglomération. Étant un peu novice en la matière, j'ai reçu beaucoup d'informations, et ai été sensibilisée sur les conséquences que les activités des hommes pouvaient avoir sur le climat. L'objectif de ces ateliers-formations est de voir, au niveau d'une commune ou d'une agglomération, ce qu'il est possible de faire pour réduire les impacts et/ou améliorer les nuisances provoquées par l'homme.

Certains élus ont participé à cet atelier-formation, ce qui nous permettra, je l'espère, de travailler tous ensemble sur ce problème majeur aujourd'hui et pour les générations à venir.

Je suis là pour vous représenter

Je vous rappelle que je peux relayer votre parole, alors n'hésitez pas à me contacter pour me faire part de vos difficultés, inquiétudes ou autres questions sur la vie dans votre commune. Je suis déjà intervenue à plusieurs reprises pour répondre au questionnement de certains administrés.

J'ai notamment fait intervenir, en début d'année 2023, Jacky Tonoli, l'adjoint chargé des travaux et de l'environnement (que je remercie pour sa rapidité d'intervention), dans le cadre d'un gros souci d'assainissement. La police municipale et Éric Zadjian, agent de contrôle conformité, et la police de l'urbanisme (service aménagement du territoire et urbanisme réglementaire) sont intervenus. Le dossier suit son cours.

Remerciements

Je tenais à remercier notamment Célia Garofalo, qui fait un travail formidable en tant que référente administrative au sein des commissions info-communication et animations du village, dont je fais partie ; les agents administratifs, Olivier Besson, directeur général des services, qui répond toujours très vite à mes sollicitations, les services techniques pour leur participation aux événements communaux et à l'entretien de notre commune, et la police municipale pour ses interventions.

Aline Legendre

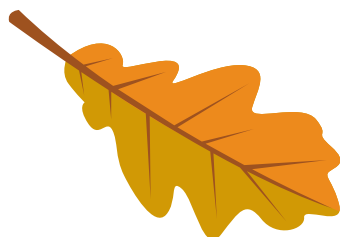
CALENDRIER



Etrembières

CALENDRIER DES CÉRÉMONIES ET MANIFESTATIONS 2023

JUILLET**Vendredi
14****Cérémonie du 14 juillet**Feu d'artifice offert par la mairie
Parc des Frères Grenat, 18 h 30
Fêtes et cérémonies**JUILLET****Samedi
22****Fête au village**Maison du Parc, 19 h 00
Organisée par l'association Être en Fêtes**OCT.****Dim
08****Marche Rose**Plus d'infos à venir
Organisée par le CCAS**OCT.****Samedi
14****Ultra Montée du Salève**Salle des fêtes, 9 h 00
Organisée par Athlé Saint Julien 74**OCT.****Samedi
21****Regard sur l'Art**Salle des fêtes, 9 h 00
Fêtes et cérémonies**OCT.****Dim
22****Regard sur l'Art**Salle des fêtes, 9 h 00
Fêtes et cérémonies**SEPT.****Samedi
02****Concours de boules 32**Boulodrome, 8 h 00
Organisé par l'association
La Boule du Salève**SEPT.****Samedi
12****La Batie Festival**Pièce de théâtre,
Parc de bois de Salève, 20 h 00
Organisé par l'association
La Boule du Salève**SEPT.****Vendredi
22****Représentations théâtrales**Salle des fêtes, 20 h 30
Organisées par l'association
Le Théâtre de l'Échelle**SEPT.****Samedi
23****Représentations théâtrales**Salle des fêtes, 20 h 30
Organisées par l'association
Le Théâtre de l'Échelle**SEPT.****Dimanche
24****Représentations théâtrales**Salle des fêtes, 20 h 30
Organisées par l'association
Le Théâtre de l'Échelle**NOV.****Mardi
07****Conférence**Salle des fêtes, 19 h 00
Organisée par le Club du Vol Libre**NOV.****Mardi
07****Loto**Salle des Bleuets, 14 h 00
Organisé par le Club de la Belle Époque**NOV.****Samedi
11****Cérémonie du 11 novembre**Parc des Frères Grenat, 11 h 00
Fêtes et cérémonies**NOV.****Vendredi
24****Forêt Magique**Parc de Bois de Salève, 18 h 30 - 22 h 00
Fêtes et cérémonies

**NOV.****Samedi
25****Forêt Magique**Parc de Bois de Salève, 11 h 00 - 21 h 00
Fêtes et cérémonies**NOV.****Dimanche
26****Forêt Magique**Parc de Bois de Salève, 11 h 00 - 21 h 00
Fêtes et cérémonies**DÉC.****Samedi
2****Course du Duc**

Plus d'infos à venir

DÉC.**Samedi
8****Apéritif de Noël**Plus d'infos à venir
Organisé par le CCAS**DÉC.****Dimanche
9****Apéritif de Noël**Plus d'infos à venir
Organisé par le CCAS**DÉC.****Mardi
12****Loto**Salle des Bleuets, 14 h 00
Organisé par le Club de la Belle Époque**DÉC.****Vendredi
15****Tournoi de Noël**Bridge Club, 15 h 00
Organisé par le Bridge Club du Salève**Privés de feuilles, les arbres ne bruissent pas**

« Un matin d'automne, l'odeur fraîche de la mousse du sous-bois se mêle à la fumée froide qui imprègne les vêtements humides des habitantes du terrain. La mousse s'est installée partout, même sur le sucre. Dom, devant la caravane au plastique jauni, sur sa chaise en plastique jauni, boit son café jauni en attendant que Gaby émerge... »

> Retenez les dates :

En septembre, le 12 ou le 13 (la date sera à confirmer), venez partager un moment théâtral au Pas de l'Échelle, dans le parc de Bois Salève, pour un spectacle orchestré par une troupe de La Bâtie Festival de Genève, Magne van den Berg, Esther Gouarné, Sarah Calcine, Barbara Baker, Jeanne De Mont.

Exposition et conférences

« L'eau à Veyrier » - du mercredi 20 septembre au 08 octobre 2023 - Nouvel espace communal La Mansarde. Inauguration le mercredi 20 septembre à 18 h 30.

Conférences :

- « La nappe d'eau souterraine du Genevois » : étapes de la mise en place et accords transfrontaliers ». Gabriel Los Cobos, conférencier, le 27 septembre 2023 à 20 h 00, Veyrier.

- « Les glaciers pour comprendre le monde ». Conférencier Jean-Baptiste Bosson, le mercredi 4 octobre 2023 à 20 h 00, salle des fêtes du Pas de l'Échelle.



À noter

14/10
Ultra Montée du Salève
2/12
Course du Duc
5^e édition

INFOS PRATIQUES

AGENDA MUNICIPAL ET ANNUAIRE LOCAL



Les permanences des élus de la commune

- Anny Martin** : sur rendez-vous
- Jean-Michel Vouillot** : sur rendez-vous
- Laurence Déramé** : sur rendez-vous
- Jacky Tonoli** : permanence le jeudi de 17 h 30 à 18 h 30 et sur rendez-vous
- Christelle Rousset** : sur rendez-vous
- Nicolas Tereins** : permanence le lundi matin sur rendez-vous

Le calendrier des conseils municipaux de 2023

Lundi 15 mai	Lundi 11 septembre
Lundi 12 juin	Lundi 9 octobre
Lundi 10 juillet	Lundi 13 novembre
Pas de CM en août	Lundi 11 décembre

Calendrier pouvant être soumis à modifications.

Mairie d'Étrembières

- 59 place Marc Lecourtier 74100 Étrembières
- Tél. : 04 50 92 04 01
- mairie@etrembieres.fr
www.etrembieres.fr

*Bienvenue aux nouveaux arrivants !
La mairie est à votre service pour
vous aider dans vos démarches.*

Heures d'ouverture : Lundi 09 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 30
Mardi : fermée, mercredi : 13 h 30 - 17 h 30, jeudi : 13 h 30 / 18 h 30
vendredi : 09 h 00 - 12 h 00

Centre technique municipal

- 889 route de Saint-Julien 74100 Étrembières
- ctm-etrembieres@orange.fr

Police municipale

- 59 place Marc Lecourtier (à côté de la mairie)
74100 Étrembières
- Contact : Denis Juillard - Caroline Caillé
Tél. : 04 50 92 43 05 / 06 30 58 11 19 / 06 43 33 18 64
- policemunicipale@etrembieres.fr

École publique laïque Jean-Jacques Rousseau

- 197 rue des Chamois 74100 Étrembières (Pas de l'Échelle)
- Tél. : 04 50 39 81 81

Bibliothèque municipale

- 110 rue des Jardins 74100 Étrembières
- Tél. : 04 50 49 72 46
- Heures d'ouverture : le lundi de 14 h 00 à 16 h 00
le mercredi de 14 h 00 à 18 h 00
le samedi de 10 h 00 à 12 h 00

La Poste

- 160 chemin de Veyrier - Le Pas de l'Échelle - 74100 Étrembières
- Tél. : 04 50 39 75 83
- Bureau ouvert du mardi au vendredi de 14 h 30 à 17 h 30
*Les paquets et lettres en instance seront à votre disposition
au bureau de Poste de Gaillard (ouvert du lundi au vendredi de 9 h 00
à 18 h 00 et le samedi de 9 h 00 à 12 h 30).*

Assistante sociale

- Pôle médico-social de Gaillard
6 impasse des Hutins 74240 Gaillard
- Tél. : 04 50 33 23 46

Annemasse Agglomération

- 11 avenue Émile Zola 74100 Annemasse
- Tél. : 04 50 87 83 00

Office de tourisme Monts de Genève

- 2 place de la Gare 74100 Annemasse
- Tél. : 04 50 95 07 10
- ot@montsdegeneve.com

Espace Bus Tac

- 2 place de la Gare 74100 Annemasse
- Tél. : 0800 1000 74
- Accueil TAC au sein de la Maison de la Mobilité et du Tourisme
57 avenue de la Gare à Annemasse
- Lundi : 8 h 00 - 19 h 00
- Mardi au vendredi : 8 h 00 - 13 h 00 et 16 h 00 - 19 h 00
- Samedi : 9 h 00 - 13 h 00

Caisse d'allocations familiales 0820 25 74 10

Mission locale 04 50 95 20 50

Pôle emploi 3949

Maison de la justice et du droit 04 50 84 06 70

Maison de l'Habitat 04 50 87 99 90

Police secours 17

Pompiers 18

Police nationale 04 57 26 02 00 ou 04 57 26 02 77

(42 rue du Chablais 74100 Annemasse)

Gendarmerie 04 50 92 11 66 (13 rue des Glières 74100 Annemasse)

Pharmacies de garde 3237

Centre Hospitalier Alpes Léman 04 50 82 20 00

(Contamine-sur-Arve)

Hôpital privé Pays de Savoie 0 826 300 074 (Annemasse)

Centre Hospitalier Annecy-Genève 04 50 49 65 65

(Saint-Julien-en-Genève)

Urgences du Léman 04 50 49 15 15

(4 A avenue de Verdun 74100 Annemasse)

Allo enfance maltraitée 119

Accueil des sans-abri 115

Centre antipoison 04 72 11 69 11

Sida info service 0 800 840 800



Cabinet de soins infirmiers de Colonges-sous-Salève

Marick Christiany

- Tél. : 06 06 64 10 67

Kinésithérapeute

Laurent Claret

- 152 rue des Chamois 74100 Étrembières
- Tél. : 04 50 35 21 89 / 06 28 35 03 00

Thérapeute soins énergétiques

Marie-Luce Sanchez

- Conseillère et accompagnement en nutrition santé
- Tél. : 06 12 74 20 34

Réflexologie plantaire - massage lomi lomi

Sandra Fabbro - Praticienne diplômée

- Tél. : 06 64 65 93 29

Hypnose et thérapie brève

Mélanie Fradcourt - Praticienne diplômée

- Tél. : 06 80 51 25 97
- Site Internet : www.hypnose-hautesavoie.com

Au Cœur du Bien-être

- Tél. : 06 49 87 54 97

Alison Esthétique

- Pédicure, manucure et autres soins à domicile
- Tél. : 06 89 02 83 43

À noter

Prochain BIME
hiver/printemps :
Bilan mi-mandat

Bernard Cocard
Artisan peintre

Peinture intérieure, extérieure
Revêtement sols & murs
Décoration
Pose de parquets
Ravalement de façades

Fillinges
Vétraz-Monthoux

04 50 38 27 02

06 08 78 40 13

www.bernard-cocard-peinture.fr
cocard.bernard@gmail.com

NOTRE SAVOIR-FAIRE
AU SERVICE DES PARTICULIERS



TERRASSE



ZONE
PIÉTONNE



ZONE
CIRCULABLE

ETABLISSEMENT DE BONNEVILLE

ZI les fourmis
130 avenue de la Roche Parnale
74130 BONNEVILLE
Tél. : 04 50 25 22 90

ETABLISSEMENT D'ANNEMASSE

Le Pas de L'Echelle
Chemin de bois Crevin
74100 ETREMBIÈRES
Tél. : 04 50 95 46 60



www.colasetvous.fr

COLAS & VOUS
EMBELLISSEZ VOS EXTÉRIEURS



Spécialiste du béton prêt à l'emploi

Particuliers & Professionnels !

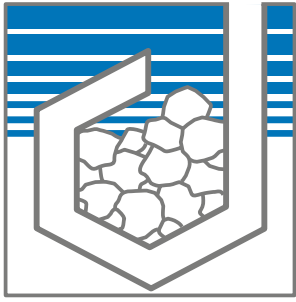
Chemin de la Gravière - 74100 ETREMBIÈRES

04 50 85 07 21

@ betondusaleve@orange.fr

Site de production ☎ 04 50 85 20 00

Centre administratif ☎ 04 50 17 08 07



PERE & FILS descombes



**MATERIAUX
ET
CARRIERES DU SALEVE**

**ENGAGEMENT
ENVIRONNEMENTAL**

**SABLES ET
GRAVIERS LAVES**

**TRANSPORTS DE
MATERIAUX**



**VALORISATION
ET RECYCLAGE
DE MATERIAUX INERTES**

**EXPLOITATION
DE CARRIERES**

REMBLAIEMENT DE SITES



**34, chemin de Balme 74100 Le Pas de L'Echelle
ETREMBIERES**

TEL. 04 50 39 78 00 - FAX. 04 50 39 88 95

contact@carrieres-descombes.fr - www.carrieres-descombes.fr